



Avatars d'un bien de campagne : du « Mur Sarrazin » au domaine de Bagatelle à Talence

Marie-France
Lacoue-Labarthe

La plupart des Bordelais ont, à tout le moins, entendu parler de Bagatelle à Talence (fig. 1), ne serait-ce que parce que beaucoup d'entre eux ont vu le jour dans sa maternité renommée¹. Une maison de campagne avec son domaine a été dévolue, comme souvent à la fin du XIXe siècle ou au début du XXe, à une institution de soin destinée aux malades, indigents et blessés, civils ou militaires. À Bordeaux comme ailleurs, on a profité de ce que les vastes domaines en dehors des villes permettaient d'une part d'éloigner les malades, d'autre part offraient à la fois espace et bon air, en particulier aux malades pauvres, selon le mouvement en faveur de l'« hôpital-parc » à la campagne.

Or le domaine de Bagatelle, propriété d'agrément avant d'abriter la maison de Santé protestante de Bordeaux, n'a pas toujours porté ce joli nom dans le goût d'un XVIIIe siècle, remis à la mode sous le second Empire, qui surprend un peu quand il s'applique à un établissement de soins². D'après les premières archives consultées il est apparu qu'il a appartenu à la famille Bosc, grande famille de négociants bordelais, à partir de 1842, date à laquelle *David Bosc dit Félix* achète un « bourdieu » (terme local usuel qui peut désigner tout à la fois une petite exploitation viticole et une maison de campagne) alors appelé *vulgairement*, de manière surprenante, le *Mur Sarrazin*. La propriété est ainsi située dans les actes de vente, seuls changent au cours des âges le nom des propriétaires voisins³ :



Fig. 1. - Bagatelle,
le pavillon Elisabeth Bosc.

1. La Direction de Bagatelle nous a fort aimablement permis de consulter ses archives, qu'elle trouve ici l'expression de nos plus vifs remerciements. Les recherches ont été complétées aux Archives départementales de la Gironde et aux Archives municipales de Talence, avec l'aimable collaboration de Mme Martigny.
2. Rappelons que le nom de Bagatelle fut celui d'une maison de plaisirs au bois de Boulogne dont la reconstruction dispendieuse en 1777 fut surnommée la « folie d'Artois », du nom de son maître d'ouvrage.
3. Notaire Banchereau, 17 Xbre 1777, partage entre Delle Henriette Balan et Catherine Balan, épouse de Pierre Carteau, sa sœur.



Fig. 2. - Carte routière de Talence, 1901, détail.
Archives municipales de Talence.

... le Mur Sarrazin, composé de plusieurs bâtiments, chai, cuvier, vaisseaux vinaires, jardin, puits, allées, plate-forme et vignes le tout en un tenant, confrontant du levant au grand chemin de Bordeaux à Castres ; du nord, au chemin qui conduit du moulin d'Ars à la chapelle de Talence ; du midi au chemin qui conduit dud. grand chemin au courneau d'Ars et autre partie aux possessions des héritiers de M. Andrieu ; et du couchant aux dites possessions en pins et vignes desd. héritiers Andrieu⁴ (fig. 2).

En ouvrant une recherche sur l'histoire du Pavillon Elisabeth Bosc, ancienne demeure du domaine qui semblait alors menacée de disparaître, nous ne soupçonnions pas qu'elle allait déboucher sur une histoire deux fois millénaire.

Le « mur sarrazin » : des origines médiévales et antiques

L'histoire de Talence ne bénéficie pas des sources en nombre qui, par exemple, abondent pour Gradignan ou Léognan⁵. Mais des recherches universitaires pointues permettent de connaître des références beaucoup plus anciennes à ce lieu-dit *Au Mur Sarrazin* : au XV^e siècle, à la fin de la guerre de Cent ans puisque les dates vont de 1436 à 1491, dans le quartier d'Ars⁶, alors que vendent des propriétaires anglais voisins, comme un certain Harry Cobos.

La continuité jusqu'au domaine de Bagatelle n'avait jusqu'alors jamais été établie.

Le 10 juillet 1436, un acte de reconnaissance féodale⁷ est enregistré au nom des tenanciers Pey⁸, Guiraud et Ayquem⁹ Andraud pour une dizaine de tenures au « corneau d'Ars », dont une est une pièce de terre et vigne au lieu-dit *Au mur sarrazin* ; une autre de leurs propriétés plus importante comprend deux *hostaus*, *cortin*, *mayne*, *casau* et *bosc* et les tenanciers semblent aisés. Le montant des « esporles »¹⁰ pour l'ensemble est de 12 deniers, le cens une brassée de jonchée (*juncada*) et une pipe de vin clair¹¹. La vigne est donc déjà bien présente.

4. Soit aujourd'hui : route de Toulouse à l'est, rue Robespierre au nord, rue Frédéric-Sévère au sud et sans doute rue Saint-Joseph à l'ouest, où il voisine avec le village de Peylane (ou bien Petit Chemin d'Ars).
5. Merci à Denise Bège-Seurin de m'avoir confié un ouvrage collectif important - dont elle est l'un des éditeurs - et rare, car édité à peu d'exemplaires : *Talence dans l'histoire*, Ville de Talence et Fédération historique du Sud-Ouest, 2003. Y participait également A. Puginier (cf. Puginier 1987).
6. Puginier 1987 ; Porcher 2011.
7. Relevé par Puginier 1987. A.D.Gir. H, JSJ, registres 20-22.
8. Un Pey Andraud tient en fief avec Johan Eyquem une pièce de pré appelé à Las Maderes en la palu de Bordeaux (à Bègles). Malvezin 1875.
9. Un Eyquem Andraud est forgeron de Sainte-Croix (A.D.Gir. H 641, Obituaire du XIV^e siècle).
10. Droit de mutation en Guyenne, très faible.
11. Du vin clair. Une pipe bordelaise vaut deux barriques – soit deux fois 220 à 230 litres.

En 1464, le 13 novembre, Miqueu de la Torgaria, *cordurey*¹² de la paroisse Saint-Michel à Bordeaux, vend une vigne dans les Graves de Bordeaux, dénommée *Au Mur Sarrazin*, à Guilhem Marquis, de Floirac, pour 20 Francs bordelais. Les droits du Prieur représentent 1/6 du fruit¹³.

En 1468, le 16 novembre¹⁴, Johana de Johan, veuve de la paroisse Sainte-Eulalie, Arnaud Bayle et Peyrona Clusen, son épouse, également de la paroisse Sainte-Eulalie à Bordeaux, consentent un bail « à fazendure »¹⁵ (ou bail à façon) à Arnaud de Vinhau¹⁶,

- Et ce du jour de la date de cette présente charte, jusqu'à la fin du terme de trois ans finis et accomplis, et trois cueillettes faites, etc.

- Et ce pour le prix et somme de six francs et vingt ardis¹⁷ chacun an de droit de jouissance, payées dans le jour et fête de saint Martin d'hiver [11 novembre]

Ce type de bail, encore rare à la fin du XVe et se développant dans la première moitié du XVIe, annonce la venue du métayage¹⁸ : le preneur du bail est locataire pour une durée limitée et paie un loyer en argent dit « gaudence ».

Le bail concerne trois tenures :

- un *trens* (une pièce) de vigne d'araire dans les Graves de Bordeaux, *Au mur Sarrazin* (fig. 3)
- une autre pièce de vigne d'araire au même lieu ;
- une troisième pièce de vigne de bras au même lieu.

Les tâches sont précisément énumérées, elles correspondent à la pratique bordelaise : il doit *podar*, *plegar*, *fudir* et *magescar* et *terssar*, soit tailler, plier pour la taille [à la fin de l'hiver], puis bêcher et biner [en avril et mai] puis rebiner [en août].

Item, la d'aray far de quatre fayssons de beus et dos de marra, soit de même, lui faire d'araire quatre façons de boeufs et deux à la houe,

Item de botar diutz lasdites vinhas dos cens de plantz, de même, de bouter [planter] dans lesdites vignes deux cents plants,

Item, lo jornau de tres homes de sostatradis, & no deven ly (by ?) estrena (?) avant lodeyt terme, De même, [faire] trois journaux de soustre¹⁹, et ne doit les étrenner avant ledit terme.

La vigne d'araire se travaille avec des bœufs, la vigne à bras comme son nom l'indique à force de bras d'homme ; on voit alterner l'un et l'autre dans la pratique, selon la configuration du terrain, plus ou moins vallonné.

La référence suivante d'août 1474 figure dans un contrat de mariage signé entre Johan Johan, clerc, notaire de la paroisse Saint-Michel de Bordeaux et Guilhemna Guilhem, fille et héritière de feu Galhard Guilhem et de Blanca Bonou, également de la paroisse Saint-Michel²⁰.

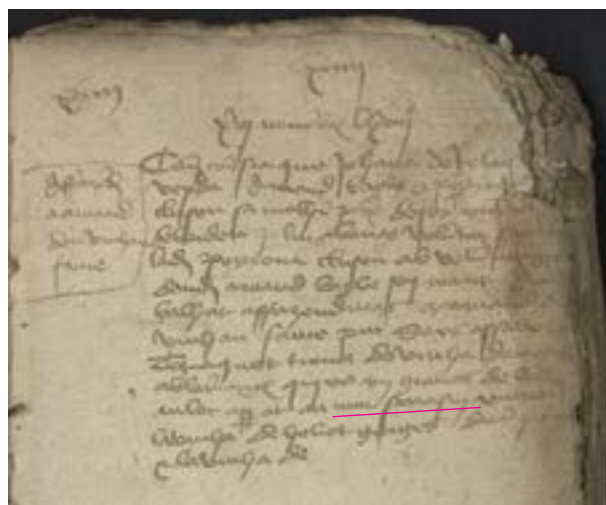


Fig. 3. - Manuscrit mentionnant le Mur Sarrazin, détail.
A.D.Gir. 3 E 12430, fol.14, 1468.

L'épouse apporte :

- la moitié par indivis d'un *hostau* et *casau* (maison et jardin) dans la paroisse Saint-Michel de Bordeaux, rue des Faures.
- un *hostau* et *casau* paroisse Saint-Michel de Bordeaux, rue de Plantarosa.
- deux *corrèges* de vigne dans les Graves de Bordeaux, derrière l'église de Saint-Vincent, etc.

Ladite Blanca Bonou conserve :

- l'autre moitié par indivis de l'*hostau* de la rue des Faures,
- un *hostau* dans la rue de Plantarosa,

et surtout en ce qui nous concerne,

- un *trens* de vigne en *alleu* dans les Graves de Bordeaux, au Mur Sarrazin²¹ : cette parcelle est libre de devoirs féodaux.

12. Couturier, tailleur.

13. Porcher 2011 : A.D.Gir., 3 E 4807, fol. 229 et v°, 13 novembre 1464.

14. Porcher 2011 : A.D.Gir., 3 E 12430, fol.14 et v°, 16 novembre 1468. Nous devons à Jean-Paul Casse le déchiffrement et la traduction de ce manuscrit, ainsi que l'explication de certains termes locaux ; qu'il en soit ici remercié.

15. « Le bail à fazendure (de fazenda, travail, culture) », ...s'apparente au métayage ». Aubin, Gérard, *La Seigneurie en Bordelais au XVIIIe siècle d'après la pratique notariale (1715-1789)*, Pub. Univ. Rouen, 1989, p.83.

16. Peut-être un forgeron de la paroisse Sainte-Colombe.

17. J.P. Casse traduit : « soit 7 livres 18 sous 4 deniers ou 6 francs 8 sous 4 deniers. Ce qui pour l'époque est loin d'être négligeable ».

18. Lavaud 2000, p. 320.

19. Litière pour les animaux, à partir d'ajonc, genêt, bruyères, etc.

20. Porcher 2011; A.D.Gir., 3E 84, fol. 77-80 v°, 25 août 1474.

21. Confronts : vigne de Ramon Guilhocha / vigne de ... / ruette commune.

À la Noël de la même année ²², Johan de la Proensan, marchand de la paroisse Sainte-Colombe et Pey de Proensan, *sauman* ²³, paroisse Saint-Michel de Bordeaux, procèdent devant notaire à un échange et une vente dite à *reméré*, c'est-à-dire susceptible d'être rachetée :

- Johan de la Proensan cède deux *hostaus*, paroisse Saint-Pierre de Bordeaux, rue du Petit-Judas ²⁴.

- Pey de Proensan cède une pièce de vigne d'araire, où il y a une *juncta*, dans les Graves de Bordeaux, au *Mur Sarrazin*, autrement le *Petit Becquet* ²⁵.

Pey de Proensan donne un an à Johan de Proensan pour racheter la vigne.

Enfin, le 13 août 1491, un acte de reconnaissance est enregistré pour Jehan Andraud, bourgeois de la paroisse Saint-Michel, pour, entre autres, trois pièces de vignes (*trens de vinha*) appelées deux fois *Au Mur sarrazin* et une fois *Au plantey du Mur sarrazin* ²⁶.

Cette propriété peut être resituée dans le contexte de l'histoire médiévale du territoire talençais lié au « quartier d'Ars » (fig. 4)

La consultation des ouvrages de recherche sur le vignoble au sud de Bordeaux nous apprend que sa création est ancienne et les *Gravas de Bordeu* prolongent le territoire du vignoble de Sainte-Eulalie, vignoble suburbain, jusqu'au ruisseau d'Ars autour duquel se dessine sa limite sud ; il semble englober également notre « Mur sarrazin ».

L'une des plus anciennes mentions des « Arcs » est rapportée par Frédéric Boutouille ²⁷ : « La dotation du prieuré Saint-Martin-du-Mont-Judaïque montre que la *silva* des Arcs, située au sud de la cité, entre deux ruisseaux, était ducale » au XIe-XIIe siècle. On trouve ensuite mention d'Ars dans un acte du 28 octobre 1266, celle du petit moulin d'Ars (*molendinum de arcubus*) en 1242, date à laquelle une charte témoigne du don qui en est fait par Henry III au prieur de l'hôpital Saint-James ; le moulin d'*Arxc* apparaît en 1304 ²⁸. Ces moulins sont actifs sur le ruisseau dits *des Arcs* (ou encore des « Mallerettes ») ²⁹, dont les rives étaient sans doute bordées d'aulaies (des plantations d'aubiers ou saules, pour les échelas) et de vimiers (des oseraies, dont les rameaux sont utilisés pour lier la vigne).

Ars est aussi le lieu-dit le plus ancien dans les actes de la paroisse de Talence : un acte du 21 janvier 1310 mentionne un *bordiu ... audit loc apperat D'arxc*, soit un bâtiment agricole pour recueillir les agrières du tenancier, les vendanges du prieuré se faisant au *truhl* (le « treuil » ou pressoir) de Bordeaux ³⁰.

La décision du roi d'Angleterre Edouard 1er de diviser la forêt royale de Bordeaux en lots à défricher dans les années 1280, c'est-à-dire à la fin du XIIIe siècle ³¹, accompagne vraisemblablement le développement de ce quartier d'Ars : « au

lieu-dit Ars » sont concédés le 8 août 1276 à Guilhem de Tillac 3 *sadons* ³² de terre, qui doivent être plantés en vigne dans l'année ³³ ; le 21 décembre 1280, il est précisé que la vigne de Guiraud Seguin doit être tenue close de chaque côté, et des fossés tracés.

La première mention de *Lo camin qui va à Langon*, approximativement l'actuelle route de Toulouse, est de 1297 ³⁴.

D'après Ch. Higounet, entre 1300 et 1459 la carte du vignoble des Graves aux environs immédiats de Bordeaux s'est étoffée de 950 fiefs du Chapitre métropolitain, dont 95% en vignes, « paysage de monoculture », de même qu'entre Talence, Gradignan et Léognan où le vignoble gagne sur la forêt royale ³⁵.

Le vignoble du quartier d'Ars aurait donc environ un siècle et demi au moment où sont rédigés les actes cités concernant le *Mur sarrazin*. Vignoble suburbain très proche de la ville, possession noble ou ecclésiastique, il est très morcelé en « vignobles-jardins » et laissé en tenures aux mains des citadins, marchands ou artisans aisés, qui en font un « vignoble bourgeois » et en tirent une consommation personnelle. Les parcelles peuvent être regroupées en « plantiers » : non loin ou même recouvrant le *Mur Sarrazin* on trouve le *plantier des Ayatz* ³⁶ cité par Baurein, celui du *Becquet du Moulin d'Ars* ou *petit Becquet*, ceux du *corneau d'Ars* et de la *chapelle de Talence* aujourd'hui disparue. À aucun moment il ne semble dit que ces vignes auraient été ruinées par la guerre.

22. A.D.Gir., 3E 84, fol. 129 v^o-130, 24 décembre 1474.

23. Bernadau 1797, p. 220, « conducteur de bête de somme ».

24. Confronts : *hostau* d'Arnaud de la Corneira, dit Maudilhot/ *hostau*, fief du seigneur de La Landa / rue / mur du château de l'Ombrière par devant et l'*hostau* de maître Ramon Guilhocha ; sauf les droits du seigneur de La Landa et de Bernard Olivey.

25. Confronts : vigne de Jacmin ... de Bègles / ruelle commune / rûges de vigne dudit Pey de Proensan.

26. Puginier 1987, p. 35, A.D.Gir. H, JSJ, 20-26. Au moins 18 reconnaissances sont enregistrées. Ce sont également des Andraud qui apparaissent dans l'acte de 1436.

27. Boutouille 2007, p. 61, s'il s'agit bien de la même.

28. Le cadastre de 1845 mentionne encore un terrain « Au moulin d'Ars » entre les rues Robespierre et Voltaire en lisière de la route de Toulouse. A.D.Gir. 3 P 522/8.

29. Un deuxième ruisseau affluent dit « des Palanquettes », d'après le nom des passerelles qui permettaient de le traverser, le rejoint après la traversée de Margaut.

30. Puginier 1987.

31. Higounet 1977.

32. Environ 1500 m².

33. Puginier 1987.

34. Puginier 1987.

35. Higounet 1971, vol. 2, p. 116.

36. L'orthographe varie selon les textes.



Fig. 4. - Talence, extrait du plan cadastral parcellaire, 1826. Le plan montre la situation du « mur Sarrazin » dans son environnement : route de Toulouse, moulin d'Ars, ruisseau, chemin qui va du moulin d'Ars à Notre-Dame, Peylanne, Courneau d'Ars, croix de Leysotte et chemin de Madères. A.D.Gir. 2 Fi 1135.

Le mur sarrazin ou *plantey du mur sarrazin* qui en fait partie comprend apparemment dans la seconde moitié du XVe au moins quatre pièces de vignes, dont trois en « tenure » et une en « franc alleu ». Le seigneur en est le prieuré Saint-James, propriétaire le plus important de Talence, dont le domaine est morcelé entre de nombreux tenanciers qui obtiennent la jouissance des terres contre des droits seigneuriaux, une des pièces de vigne citée étant libre de droits³⁷.

La déclaration de revenus, faite en 1692 par les Jésuites, qui gèrent alors les biens du prieuré, citée par A. Nicolai, parle du « bourdieu de la paroisse de Talence, au Cornau d'ars, consistant en maison, jardin et vignes, et diverses pièces dépendantes de ce bourdieu, aux lieux appelés à Bergey, à Menespley, à la Peloüe, au Mur sarrazin, à la Palanque de Guillot, à Soumeilhac et à Gemmelat. Tout ce bourdieu du Cornau d'Ars et ses dépendances sont de l'entier domaine du prieuré Saint-James. Le collège en fait valoir les cultures à la main, elles peuvent valoir 850 livres ».

Cette appellation curieuse et ancienne de *Mur sarrazin*³⁸, qui semble bien inscrite en français dans la toponymie locale dès la deuxième moitié du XVe siècle, mérite qu'on s'y attarde, d'autant qu'une référence ancienne comparable figure dans un acte de vente inédit.

Raymond de Laroque, chevalier seigneur de Budos et autres, habitant en son château noble de Budos, y vend à Bertrand Massieu, bourgeois et marchand de Bordeaux en 1686³⁹, outre le bourdieu du Béquet Saint-James, dont l'hôpital Robert-Piqué actuel occupe l'emplacement, ... *une autre pièce de*

37. 287 fiefs lui rapportent en 1692 1294 livres, tant en droits de censive qu'en agrières. Nicolai, 1896, p. 124.

38. En latin *muris saracenorum*.

39. A.M. Bordeaux, 337 M 1, Notaire Giron, 4 avril 1686. M. François Magnant, président de l'ARHO, nous a aimablement communiqué cette référence, qu'il en soit ici remercié.

40. A.M. Bordeaux, 337 M 1, Notaire Bolle.

vigne à bras appelée au Sarrazin dans la paroisse de Talence. Elle est bornée à l'est par le chemin qui conduit de Bordeaux à Madères, appelé vulgairement le chemin des asnes, à l'ouest par un autre chemin de service qui conduit au courneau d'Ars, au sud par la vigne des révérends pères jésuites du Collège de Bordeaux, et au nord par la vigne des héritiers de feu Jean Mauvigney, maître tanneur.

Il ne s'agit pas du même terrain que celui de Bagatelle précédemment envisagé, la mention du chemin de Bordeaux à Madères n'étant pas partagée, mais il n'est pas très éloigné puisque les deux terrains ont en référence commune le chemin du Courneau d'Ars et appartiennent tous deux à la paroisse de Talence. D'autre part l'acte de vente du Béquet Saint-James en 1741⁴⁰ mentionne que les cens, rentes, agrières et devoirs seigneuriaux sont à rendre envers les R. P. Jésuites du Collège de cette ville, à cause du Prieuré Saint-James dont ils relèvent : *Au Sarrazin* se trouve donc sans doute au plus près de ce domaine qui le borne au sud d'après les limites exprimées, et guère éloigné du *Mur Sarrazin* non plus. Mais il se peut que cette appellation recouvre une entité différente⁴¹.

L'abbé Baurein, étudiant le site de Sarcignan près du Pont-de-la-Maye⁴², est à la recherche de signes locaux de la présence des anciens envahisseurs arabes, car il suppose que ce nom de Sarcignan peut être dérivé de *Saracenia* (Sarrazine) qu'il rattache au souvenir des invasions. Les éléments de preuve qu'il pense pouvoir en apporter sont en fait une description précise « des restes considérables d'un mur qui paraît être d'une haute antiquité » à cet endroit, « long de soixante pas », d'une hauteur au plus de 3 pieds sur une épaisseur de 4 pieds, « construit de petites pierres carrées comme le palais Gallien » et le sol jonché des restes de grosses briques ayant pu appartenir à des lits de brique combinés à l'appareil de pierre. « Ce mur ...est appelé *Mur sarrazin* dans un titre de 1504 » (titre qu'il affectera d'ailleurs, nous le verrons, à plusieurs endroits) et il aurait été attribué localement aux restes d'une forteresse sarrazine. Il mentionne également l'existence d'« un canal bien carrelé, construit en pierre et assez spacieux pour qu'un homme put y entrer en se courbant » et d'« une grande porte isolée, de la même construction que cet ancien mur ». L'analyse très juste de Baurein de la « haute antiquité » des ruines se combine ainsi à une interprétation fantaisiste issue d'une appellation que l'on pourrait qualifier de vernaculaire. Jouannet écrira en 1824 : « Sans la notice de M. Billaudel, ... on eut continué de parler des monuments sarrazins de Sarcignan, comme si ces peuples qui ne firent que passer à la manière d'un torrent, se fussent arrêtés sous les murs de Bordeaux tout exprès pour préparer des tortures aux futurs antiquaires »⁴³ !

En réalité les archéologues savent aujourd'hui qu'il est fait référence à des éléments d'un aqueduc antique censé avoir approvisionné Burdigala depuis le sud. L'histoire de sa décou-

verte et de sa reconstitution, dont le spécialiste est aujourd'hui Xavier Charpentier, passe par bien des auteurs. Elie Vinet en aurait le premier décrit des éléments : lors d'une promenade en l'an 1552 du côté de la route de Toulouse, justement dans le quartier du « Sablonat » et près du « moulin des Arcs », « un jour d'hiver clair et serain, et cherchant là le meilleur air qu'il n'est pas en la ville communément...en cete valée i avoit des arcs, ou arceaux pour conduire l'eau au niveau, ainsi que ces sages anciens savoient, qu'il falloir fere, pour avoir l'eau bonne et saine : je pensay, que ce moulin avoit prins son nom de ces arcs... Mais les guerres ont pillé ce bel et grand thesor à la pouvre ville, comme elles ont fait de pareils aus villes de Saintes, Poitiers, Lion... »⁴⁴. Il note également avoir vu un paysan qui labourait, aux prises avec des tuyaux de terre cuite et autres restes antiques pour en débarrasser son champ et conclut à la présence d'un antique aqueduc, sans d'ailleurs le qualifier de Sarrazin.

Aucune représentation ne semble en avoir en ces temps été faite, alors qu'on connaît celle d'autres sites comme Poitiers ; une « évocation » de fantaisie a été publiée dans *La retrouve de Notre-Dame de Talence en 1729*⁴⁵ (fig. 5).

Une vue des restes importants de l'aqueduc de Fréjus, dessin aquarellé du dessinateur Antoine Meunier (1765-1808) exécuté d'après nature à la fin du XVIIIe siècle, est sans doute ce qui peut le mieux refléter l'impression donnée par les parties hors sol dans un paysage agreste⁴⁶.

Après les notes de Baurein au XVIIIe, François Jouannet présente à l'Académie royale de Bordeaux en 1824 un « Rapport sur des aqueducs antiques », dans la ligne de ce qu'a observé préalablement l'ingénieur en chef Jean-Baptiste Billaudel (« M. Billaudel ayant reconnu à quelques pas au-delà du Pont d'Ars, dans une sablière appartenant à M. Cazenave, médecin, une portion d'aqueduc antique... »). Il y est dit que « L'aqueduc

41. Voir ci-après page 8 et note 51 ; Burnand 1979.

42. Baurein 1785, p. 153-162.

43. Jouannet 1824, note 33, p. 142. Une commission était composée de MM. Blanc-Dutrouilh, secrétaire général, Billaudel (qui avait déjà présenté une étude), Durand, Lartigue et F. Jouannet. Une rubrique « Aqueducs » est également rédigée dans Jouannet 1837.

44. Vinet 1565 (non paginé). Donc démolition vraisemblable entre 1552 et 1565.

45. Royer 1913. Une autre « reconstitution » a été dessinée à la plume par Henri Boutet, pour Ferrus, 1926.

46. *Vüe d'une partie des restes de l'aqueduc de Fréjus, batie par les Romains... meunier f. a Fréjus l'an 2 de la RF.* Au dos : *Vüe d'une partie des restes de l'aqueduc de Fréjus batie par les Romains, on aperçoit dans cette vüe toute la partie de cet édifice qui se trouve dans les environs de la Ville jusqu'à qu'il se perde dans la terre – les eaux venoit d'une petite rivière appellé Siagne située à 9 lieux de Fréjus on trouve dans les valons les restes de ce fameux aqueduc le plus considérable qu'ay fait les anciens du temps de leur splendeur.* B.N.F.



Fig. 5. - Evocation imaginaire de l'aqueduc romain du Moulin d'Ars ;
composition extraite de la « Retrouve » de Notre-Dame de Talence. A.D.Gir. 4 Fi 2811.

était tantôt rampant, tantôt souterrain, tantôt porté au-dessus du sol, suivant les ondulations du terrain »... et il est encore question des éléments hors-sol conservés.

Il rappelle « que Vinet ... avait aperçu des vestiges d'aqueducs près le Pont d'Ars ;

Qu'En fondant une redoute devant la porte Sainte-Eulalie, les fouilles avaient rencontré un canal d'Aqueduc ;

Que même rencontre avait eu lieu à la porte Saint-Julien ;

Enfin que dans le sud de Bordeaux, et à plus de cinq milles de distance, il existait çà et là des traces d'aqueduc....

Ainsi que des Fragments d'aqueducs en béton, maintenant convertis en bornes dans la raze de Bègles... (à Birambits) et des Vestiges à peu près semblables entre Villenave et Sarcignan..., ainsi qu'une portion d'aqueduc en place, près du château de Salle, rive droite du ruisseau des Mallerettes »...

Tout ce qui a été vu hors sol a malheureusement pratiquement disparu aujourd'hui, à l'exception de ce qui reste des rampants, piles et peut-être arche qui avaient impressionné Baurein à Sarcignan, vestiges redécouverts et étudiés par

Xavier Charpentier et qui devraient désormais être protégés et mis en valeur⁴⁷. Les vestiges souterrains plus nombreux découverts à l'occasion de chantiers sont désormais bien identifiés et associés, entre autres, au lieu-dit du *Sablonat*⁴⁸, où est localisé notre domaine, ainsi qu'aux toponymes en « Ars » : ruisseau d'Ars⁴⁹, *courneau* d'Ars, moulin d'Ars, pont d'Ars, places d'Ars, écho des arches de l'aqueduc supposées le porter par endroits pour franchir les vallons.

Les différents actes de vente mentionnant les limites du domaine, en l'occurrence essentiellement des chemins, font apparaître la proximité de ces lieux avec la propriété étudiée dite *Mur Sarrazin*, sans qu'on sache plus précisément quelle partie du domaine pouvait être traversée ou bornée par les dites ruines antiques qui avaient servi à le qualifier, puisque dans ce lieu précis ne subsiste plus aucun élément facilement identifiable.

47. Charpentier 2006, p. 9.

48. A la base des vieux murs nord de Bagatelle apparaissent encore sable et graviers caractéristiques du terrain du Sablonat.

49. Son lit se situe légèrement en contrebas de la rue Voltaire.

À partir des portions repérées - il a été observé en 16 lieux différents - on sait qu'une des branches de l'aqueduc part vraisemblablement des source et fontaine de Vayre ou Veyre(s) en contrebas du vallon de Carbonieux, se poursuit à Sarcignan (Pont-de-la Maye), où elle rejoint une autre branche dite du Brucat. Le cheminement de l'aqueduc se ferait ensuite selon un trajet qui ondulerait en fonction des variations des courbes de niveau des terrains traversées, car il avait apparemment très peu de pente. Il passe, au moins pour un moment, au voisinage de la route de Toulouse jusqu'à Bordeaux, de part et d'autre de laquelle il tracerait ses méandres⁵⁰ : ainsi à l'emplacement de l'ancienne Biscuiterie alsacienne qui se trouvait au N° 120 où des éléments ont été récemment découverts et étudiés ; Bagatelle se trouve en amont et de l'autre côté de la route au N° 203 et peut fournir un nouveau repérage du tracé antique. La propriété dite anciennement *Au Sarrazin* pourrait indiquer une portion voisine complémentaire, un peu plus au sud - à moins que cette dénomination ne traduise comme en d'autres lieux la présence d'une ancienne villa⁵¹. D'après le plan estimé par Xavier Charpentier dans la *Carte archéologique de Bordeaux*⁵² l'aqueduc pourrait passer à cet endroit-là au plus près de la route de Toulouse⁵³.

Dans les « Variétés bordelaises », l'abbé Baurein communique deux pièces d'archives qu'il a consultées et qui mentionnent un « Mur sarrazin » au XVI^e siècle ; il semble qu'il s'agisse de deux localisations différentes, l'une près de la porte Dijaux, la seconde entre la porte du Far et la porte Sainte-Eulalie, deux lieux à l'appellation identique mais encore différents de celui de Talence. Dans le premier cas on peut penser qu'il pourrait s'agir des portions d'un autre élément d'aqueduc ou de quelque autre construction antique (qu'on sait avoir existé), dans le second des portions de l'aqueduc venu de Talence qui étaient alors encore conservées plus près de Bordeaux vers Sainte-Eulalie.

Le premier titre cité est de 1509, « suivant lequel il existoit pour lors un *vieux mur sarrazin*...entre l'ancienne porte Dijaux & le quartier de Pont-long, situé dans le faubourg Saint-Seurin de Bordeaux. Cet ancien mur étoit placé aux environs et au nord du ruisseau de Lamothe. L'immensité des terres qu'on a transportées en ce lieu, & les divers changements qui y ont été faits, ont fait disparaître cet ancien mur, & peut-être en ont-ils occasionné la destruction » (fig. 6).

La seconde mention vient d'« un contrat du 11 novembre 1530, retenu par Nicolas Rivière, notaire, dans lequel il est fait mention d'une pièce de vigne, située dans les Graves de Bordeaux, au lieu appelé au Mur Sarrazin, ou aux Aygats, qui était énoncé de la directité du prieuré de Saint-Jacques. Le plantier des Aygats est situé au couchant et à peu de distance de la porte de Sainte-Eulalie de cette Ville »⁵⁴. Un autre document précise les protagonistes : *Vente du 11 novembre 1530 par devant Nicolas Rivière notaire consentie par marie*

Mynvielle en faveur d'Arnaud eymeric d'une pièce de vigne à meur Sarazin ou aux Ayguats de la directité du prieuré de Saint Jacques au sixain des fruits.

*Nota que la dite vigne a été laissée à la fabrique par Salhide Barbeyre épouse en 1^{ère} noces du susdit Aymeric*⁵⁵.

Léo Drouyn, qui reprend peut-être ce dernier texte, situe le plantier des Aygats⁵⁶ (*apud Aquarios*, dit aussi *Au Mur sarrazin*) à l'ouest et à peu de distance de la Porte Sainte-Eulalie. Le même Léo Drouyn reprend à plusieurs reprises et précise l'appellation ; ainsi : « Transportons-nous un moment à l'époque où Charles VII venait de reprendre la Guienne, et regardons la ville de Bordeaux du sommet de quelque édifice, non loin du *mur sarrazin*, par exemple, que les titres de cette époque nous signalent comme existant à quelque distance de la porte Sainte-Eulalie » : ce n'est sans doute pas celui de Talence, trop éloigné⁵⁷.

Confirmant la première mention, un article du même concernant une terre dans le quartier de Maubourguet⁵⁸ la décrit confrontant « au chemin qui va à Pont-Long, et au *Mur sarrazin* de l'autre », ce qui n'est pas du tout au même endroit !

Léo Drouyn suppose qu'« il est probable que ce dernier Mur sarrazin était un reste de l'édifice romain sur lequel avait été fondé le prieuré Saint-Martin »⁵⁹. Ou encore : « Les murs sarrazins et les madères dont il est parlé dans ces divers actes ne peuvent être que les restes du grand monument romain qui s'élevait entre la rue Saint-Seurin et le côté oriental de la place Dauphine »⁶⁰. On pense aujourd'hui aux ruines de l'antique monument julio-claudien que Milagro Navarro Caballero évoque comme ayant existé au sommet du mont Judaïque dans un article qui lui est consacré⁶¹, à moins que ce ne soient des thermes.

50. Charpentier 2007. Les aqueducs gallo-romains suivaient souvent le tracé des routes mais il semble que ce ne soit pas le cas ici.

51. Comme c'est le cas à Champigneulle, Meurthe-et-Moselle ; cité par Burnand 1979, p. 122, note 13.

52. Doulan Charpentier, 2014.

53. Des projets immobiliers envisagés dans un avenir proche sur cette zone devraient être l'occasion de sondages pour fouilles préventives.

54. P. 161. Les minutes de ce notaire déposées aux Archives départementales ne couvrent malheureusement que les années 1547-1550.

55. Note communiquée par M. Pierre Bernard, à partir des Archives municipales de Talence.

56. Drouyn 1874, suppl., p. 116.

57. La distance de Bagatelle à Bordeaux évaluée par le géomètre en 1849 est de 4 km.

58. Drouyn 1874, p. 109.

59. Drouyn 1874, p. 326-327.

60. Drouyn 1874, suppl. p.132-133.

61. Navarro Caballero, 2011.

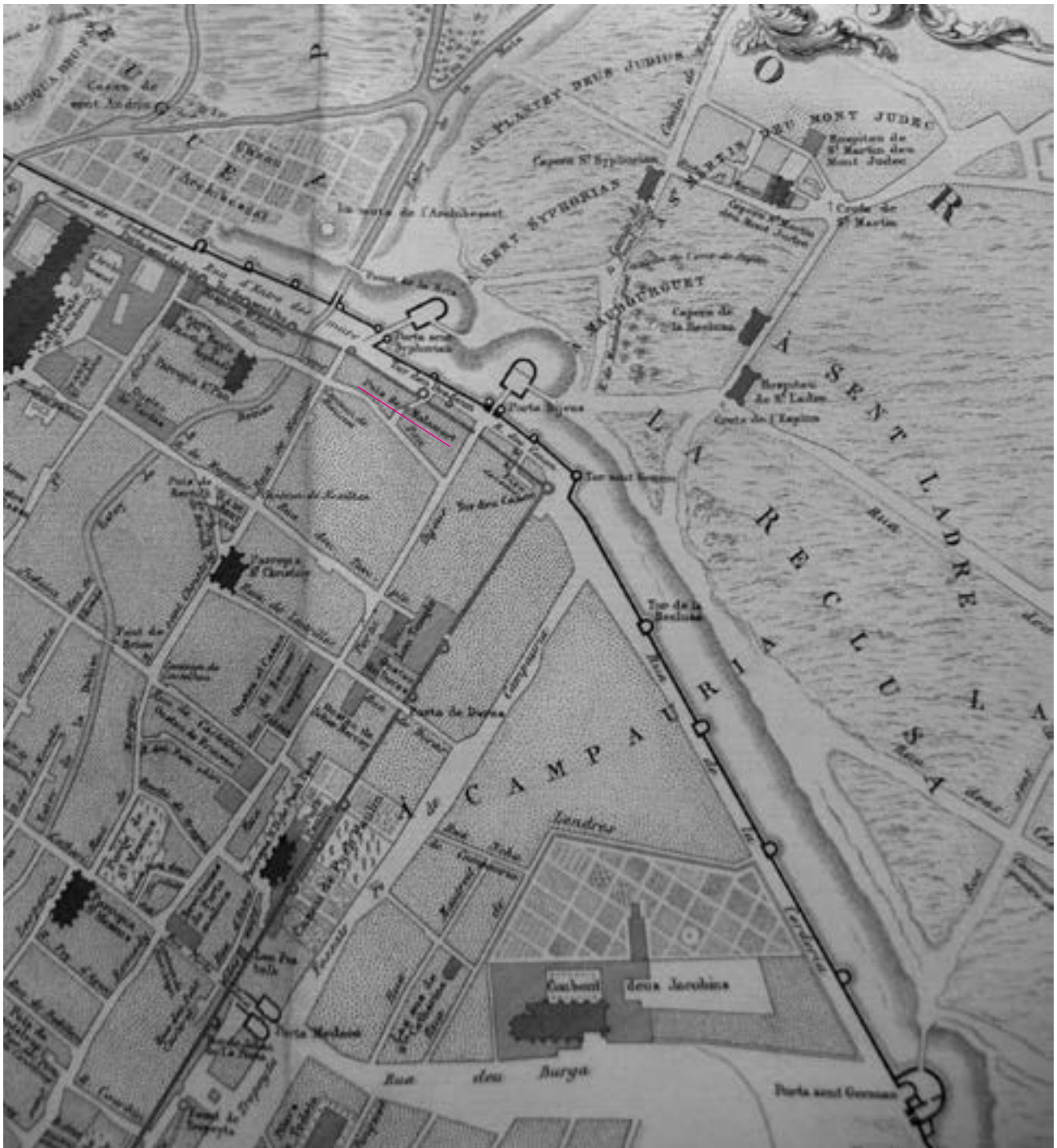


Fig. 6. - Plan de Bordeaux vers 1450, Leo Drouyn, 1874 ;
extrait concernant les quartiers de Maubourguet et Malemort.

Enfin dans un recueil de *dénombrement des rentes et agrières de M. les doyen, chanoines et chapitre de l'église métropolitaine Saint-André des Graves et paluds de Bordeaux*⁶², figure une pièce de vigne ou *trens* concédée à Guilhem du Portau dénommée *Au mur sarrazin* (fig. 7). Une deuxième mention relie ce même *mur sarrazin* à d'autres fiefs, *Maubourguet, Lamothe, portail St Jurian, St Siphorien, St Martin*, parce que *confrontant l'un à l'autre*. Il semble bien que ce « mur sarrazin » là ne fasse qu'un avec le premier dont parle Baurein⁶³.

La consultation d'une petite peinture du musée des Arts décoratifs⁶⁴, huile sur bois signée de manière lisible en partie seulement, J. B. Net...et datée de 1814 donne à réfléchir, en admettant que ce soit une représentation fiable (fig. 8). En effet on y voit, en retrait de l'ancien jardin de la Chartreuse récemment alors transformé en cimetière et au nord de la cathédrale, ce qui apparaît d'évidence comme les ruines d'une antique construction en briques, une suite d'arches et plus au nord un massif. La suite d'arches - et on pense à des éléments d'aqueduc - aurait pu avoir sa raison d'être pour le franchissement de l'incision de la vallée de la Devèze et du Caudéran dans un environnement très humide, avec le cours des ruisseaux contrarié par celui des marées. Par ailleurs un article récent de la rubrique de Cadish (Sud-Ouest)⁶⁵ rappelle : « L'archéologue Léo Drouyn (1814-1896) signale ... [que la tour dite du Dragon, incluse dans la cave de l'hôtel Tour Intendance, rue de la Vieille-Tour⁶⁶] était encore à peu près entière en 1812. Une voûte plate de forme circulaire, magnifiquement appareillée, probablement postérieure - fin XVIIIe siècle ? - percée d'un oculus central pour le passage de marchandises, coiffe sa partie supérieure ». D'autres éléments de l'enceinte en descendant vers le sud auraient-ils encore subsisté, dont on verrait des vestiges dans la partie gauche du tableau ? Consulté, notre ami archéologue Pierre Régaldo-Saint Blancard⁶⁷ penche malheureusement pour une représentation de fantaisie, au moins sur ce point : il ne croit pas qu'« un morceau d'aqueduc en élévation puisse être visible en 1814 sans être mentionné par un Jouannet ou un autre ».

On a en tout état de cause plusieurs lieux-dits, quatre sans doute, correspondant à cette même dénomination de « Mur sarrazin » à Bordeaux ou alentour, ce qu'avait bien lu Francisque Michel dans Baurein : précocement, en 1842, le philologue et médiéviste original et presque autodidacte, alors chargé de cours à la Faculté de Bordeaux, « entre dans un développement considérable » sur les « murs sarrazins » dans une note débordant largement le sujet de son article. Il cite « des murs d'ouvrage de brique que on appelle communément ouvrage de Sarrazin » qu'il étudie ; et réfutant l'interprétation de Baurein à propos de Sarcignan et des autres « murs Sarrazins » de Bordeaux qu'il mentionne, il a à cœur de prouver qu'« ils doivent ce nom à quelque ruine romaine »⁶⁸.

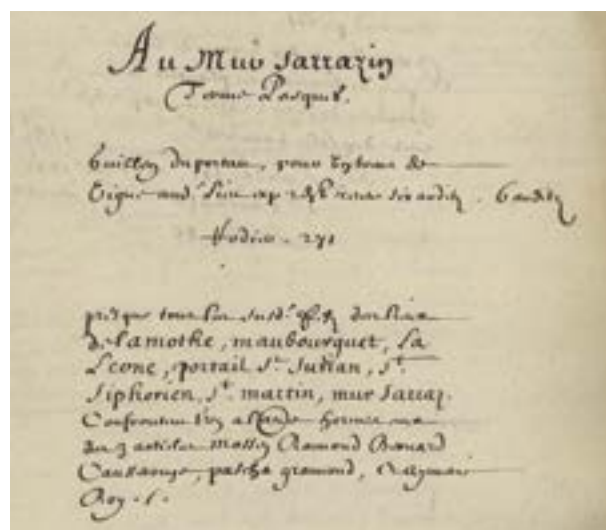


Fig. 7. - Manuscrit, mentionnant un Mur Sarrazin au voisinage de Saint-Martin, A.D.Gir. G 443.

Le rappel des Sarrazins ne s'arrête pas là. Pierre Régaldo-Saint Blancard écrit que lors du procès fait en 1317 au connétable Richard de Elsefeld pour avoir démolí indûment une tour de l'Ombrière, Bertrand Deschamps, le maître d'œuvre de la cathédrale Saint-André, témoigne et décrit cette tour : « *supra nobile et fortissimum fundamentum antiquum, factum de magnis lapidibus Saracenorum pondere quodlibet duorum tonnellorum vini vel circa, vel unius vel circa* »⁶⁹... Pierre Régaldo-Saint Blancard décèle dans cette formulation une première « description archéologique » du rempart gallo-romain, reposant sur des éléments monumentaux de l'antique Burdigala, sous cette appellation ».

P. Régaldo-Saint Blancard nous signale également la vente d'une tenure rue du Puits de Malemort en 1399, comportant *doas hostaus ab la vouta loquau es apperada vouta sarrazina dedenz*

62. A.D.Gir. G 443 (en usage de 1658 à 1728, pour datation).

63. Le texte parle également du plantier Aux Aygas, situé proche du chemin de Pessac et du chemin de Saint-Laurent faisant référence à l'ancien Saint-Laurent d'Escures, c'est-à-dire approximativement la rue Mouneyra et la rue du Tondu.

64. Publiée sans commentaire par Rèche 1983.

65. Jeudi 21 mai 2015.

66. C'est une tour de l'enceinte antique.

67. Service régional de l'archéologie, DRAC Aquitaine.

68. Michel 1842, vol.4, 2e trimestre, p. 109-115.

69. Régaldo 2007, p.49, reprenant Gardelles, 1972, p. 106.



Fig. 8. - « Vue de la Chartreuse à Bordeaux », signature en bas à droite J. B. Net....1814 ; musée des Arts décoratifs et du design de Bordeaux, inv. 739.

*l'un deusdeytz doas hostaus*⁷⁰, où il est question de « voûtes sarrasines » (fig. 6). La dite rue partait de la rue Saint-Paul pour rejoindre perpendiculairement la ligne des remparts antiques qu'elle traversait, ligne de remparts qui se trouvait en retrait par rapport à l'actuelle rue des Remparts⁷¹. On peut également mettre la référence en relation avec un texte de Baurein dans ses *Variétés bordelaises*⁷², où il narre comment il a vu le 5 avril 1780 lors de travaux de creusement les restes considérables d'un bâtiment romain important à l'occasion de travaux pour l'hôtel du Gouvernement en haut de la rue Saint-Paul. La « voûte sarrazine » à Malemort se trouve donc au plus près du rempart antique et sans doute d'une construction gallo-romaine importante : il ne fait guère de doute que la qualification de « sarrazine » pour ces voûtes soit liée à cet environnement. S'agit-il d'une voûte creusée dans une construction antique ? Ou plutôt de voûtes à la manière des anciens ? Cela rappelle la description de la cave de la vieille tour précédemment vue.

La question pourrait paraître se compliquer du fait que l'expression « voûtes sarrazines » a continué d'être employée et l'est encore aujourd'hui pour qualifier des ouvrages modernes ou contemporains⁷³ : il s'agit de voûtes plates composées de briques pleines appareillées, dont Ph. Araguis a étudié origine et pratique en Espagne⁷⁴. Il semble bien qu'une technique voisine ait déjà été connue et pratiquée dans le monde romain. Par transmission aux Espagnols soit par l'intermédiaire des Arabes, soit par l'intermédiaire des Italiens, la technique est reprise sous le nom de *boveda tabicada* ou encore « voûtes à la Roussillon »

puis « voûtes à la catalane » au XVI^e siècle et il semble que l'on puisse en faire remonter l'apparition au plus tôt à la fin du XIV^e. Ph. Araguis montre comment la technique est redécouverte dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle par l'architecture française dans les écrits théoriques du comte d'Espie⁷⁵ et promise à une belle fortune jusqu'aux États-Unis.

Les termes de *Mur sarrazin* ou de *sarrazin* ont donc en commun de pouvoir être associés dans les différents sites bordelais à plusieurs types de constructions antiques, aqueduc, remparts, ou autre monument. Et nullement aux envahisseurs arabes... D'autres vestiges de constructions gallo-romaines peuvent y être joints.

70. Relevé par Jean-Courret 2014 ; base foncière, n° 5058.

71. Doulan Charpentier 2014, fig. 215.

72. Baurein 1785, p. 80.

73. Le terme de « voûte sarrasine » est encore employé à des constructions actuelles pour qualifier des voûtes dites à double cloison ou voûtes en briques posées à plat, en particulier pour soutenir des escaliers. Nègre 2006, p. 212. Dans l'usage commun la ville de Faugères près de Béziers vante les « voûtes sarrazines » - des voûtes apparement de briques - des ruelles charmantes de la ville ancienne. On parle également communément de tuiles sarrasines, tuiles larges et plates de la vieille Provence.

74. Araguis 2003, p. 90.

75. Un exemple de mise en œuvre : la restauration de la caserne Villars de Moulins, quartier de cavalerie construit en 1770, s'est appliquée à 6 voûtes dites « sarrazines », voûtes plates composées de briques pleines appareillées, destinées à éviter des planchers de bois inflammables, ce qui est la raison principale alors de son succès.

Beaucoup d'autres **« Murs Sarrazins »**

Une recherche rapide confirme que cette appellation n'est pas propre au seul pays bordelais, mais, en dépit de son apparente singularité, se retrouve à de très nombreuses reprises dans les régions de France, voire même à l'étranger, où elle s'applique à des réalités comparables. Aucune recherche ne semble pourtant lui avoir été entièrement consacrée, il en est presque toujours question – incidemment – à propos d'un site particulier. C'est pourquoi il nous a paru utile de recenser ce qu'on a pu écrire sur le sujet.

Après Francisque Michel en 1842, Léo Drouyn remarquait en 1874 qu'« Au Moyen Âge on a appelé, et on appelle encore de nos jours, dans beaucoup de localités, *Murs-sarrazins* les constructions antérieures au IX^e siècle, romaines ou autres »⁷⁶.

Une génération plus tard, l'érudit Adrien Blanchet écrit en 1907 : « On sait que le peuple du Moyen Âge a qualifié de *sarrazin* beaucoup de monuments antiques. C'est ainsi que les enceintes de Senlis, de Beauvais, de Noyon, de Boulogne, de Poitiers, de Vannes, de Nantes, du Mans, furent attribuées aux Sarrasins »⁷⁷. Il y ajoute dans un article plus tardif Clermont-Ferrand et les murs romains de Malay le Vicomte (actuel Malay-le-Grand, en fait les restes d'un aqueduc), à l'est de Sens, détruits vers 1830, qui ont été désignés sous le nom de *muris Saracenorum*. Et ce n'est pas exhaustif.

Il n'y a pas que les murs à être qualifiés de sarrazins. Ainsi dès 1840, Edouard Clerc, membre de l'Académie de Besançon, formule des « Observations sur les dénominations sarrazines » en Franche-Comté⁷⁸ et liste ainsi : « Cinq *grottes* ou *Baumes* ou *Beuses-des-Sarrazins*, deux *Ponts-Sarrazins*, trois *Châteaux-Sarrazins*, deux *chemins-des-Sarrazins*, un *Bief-des-Sarrazins*, une *Combe-Sarrazin*, deux *Pierres-des-Sarrazins*, une *Sarrazinière*, le village de *Sarraz*, le *Mur-des-Sarrazins*, le *Camp-des-Sarrazins* – en tout vingt dénominations environ. Les mêmes dénominations se remarquent dans la Bresse et dans le Lyonnais » dont il poursuit l'inventaire. Il remarque qu'elles sont en général extrêmement proches des voies romaines, ce qui n'est pas étonnant et en conclut – à tort – qu'en suivant ces indices « l'invasion [sarrazine] se découvre et s'explique : vous en suivez la marche et le progrès ».

Autre exemple : au sud de Vienne, à Andance, au voisinage de Sarraz en Ardèche (sans qu'un lien soit clairement établi entre Sarraz et Sarrazin) s'élève encore à demi ruinée « une volumineuse ruine de maçonnerie grise », tout ce qui reste sans doute d'un mausolée familial gallo-romain voisin d'une villa antique, qui porte le nom de « la sarrazinière »⁷⁹. C'est encore un autre type

de monument associé au souvenir des Sarrazins. Yves Burnand déplore qu'en 1965 encore, un auteur ait pu voir dans cette ruine « l'un des points forts d'une prétendue organisation militaire du Languedoc par les Sarrasins »⁸⁰. Il rappelle que l'archéologue Albert Grenier⁸¹ « avait fait remarquer depuis longtemps que les chemins par où venaient puis repartaient les armées au cours des siècles, ont fréquemment reçu des appellations évoquant les divers envahisseurs : aux « chemins des Allemands » de l'Est correspondent les « chemins des Sarrasins du midi ». Y. Burnand à propos de l'emploi du terme « Sarrazin » remarque que « De fait les progrès de l'exploration archéologique ont confirmé de plus en plus l'intérêt de ce toponyme, employé pour désigner des sites assez souvent préromains, plus généralement romains et parfois gallo-francs, non seulement dans les régions méridionales mais dans presque toutes les parties de la France » dont il donne des exemples complémentaires en note (dont le « Castel sarrazin » de Lourmarin, un oppidum préhistorique). « *La Sarrazinière* d'Andance prend ainsi sa place dans une série connue et bien représentée ».

Enfin en 1931, « pour le centenaire de la prise de possession de l'Algérie », Louis Davillé présente une communication plus générale et très bien documentée sur *L'emploi du mot « Sarrazin » dans les lieux-dits, surtout à l'est de la France*⁸², dont il constate l'étonnante étendue. Il étudie essentiellement « quels sont les principaux lieux-dits ainsi dénommés et leurs particularités géographiques ou historiques, comment ils peuvent s'appliquer en général par les différents sens et les équivalents du mot sarrazin, à quelle époque probable ils ont dû prendre leur forme actuelle, tout au moins dans la France de l'Est ». Le qualificatif s'applique « parfois à des écarts, hameaux, ou fermes, le plus souvent à des lieux-dits, pour désigner soit des phénomènes naturels, soit des vestiges d'occupation ou d'habitats anciens, allant de l'époque préhistorique à la période gallo-romaine au moins ».

Citant Gabriel Jeanton, ethnographe amateur et érudit local passionné⁸³ dont « les trois quarts des publications font allusion aux Sarrasins », Louis Davillé conclut avec lui que « Le

76. Drouyn 1874, supp. p. 152.

77. Blanchet 1907 et 1893, p. 79 et 80. Il était ancien bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, membre du comité des travaux historiques de la Bibliothèque nationale, membre du comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France.

78. Clerc 1840, p. III-X.

79. Burnand 1979, p. 119-140.

80. Lacam 1965.

81. Grenier 1985, tome II, p. 237.

82. Davillé 1930.

83. Notice nécrologique rédigée par M. Chaume, Bibliothèque municipale de Dijon, 1944.

Sarrazin ... est l'étranger à la civilisation chrétienne, comme le barbare est l'étranger au monde romain. Il y a parallélisme absolu entre les deux termes. Païens, race noire ou jaune, sont des Sarrasins au Moyen Âge, comme aujourd'hui pour le paysan le Bohémien est un Sarrasin. Bien plus, le Sarrasin est non seulement l'étranger dans l'espace, il est l'étranger dans le temps. Les hommes des civilisations disparues, les préhistoriques, les Romains, sont des Sarrasins pour les hommes du Moyen Âge, les mégalithes sont des pierres sarrasines, les aqueducs sont des ponts sarrasins. Si bien que pour nos ancêtres, tout ce qui paraît ancien, étrange, anormal, tout ce qui ne se rattache pas à nos mœurs, tout ce qui se perd dans le temps sont des ouvrages sarrasins ».

Nous nous en tiendrons en ce qui nous concerne essentiellement aux « Murs sarrasins » dont une ébauche d'inventaire dans les régions de France et à l'étranger est présentée ci-après sous forme d'un tableau rapide, mais dont nous proposons en annexe une version rédigée développée.

Comme les autres références aux Sarrasins, l'expression « mur sarrazin » apparaît à l'évidence d'un emploi étonnamment fréquent ; mais elle ne concerne qu'un seul type d'objet. Les murs dits sarrasins font référence en fait à des constructions ou plutôt des ruines que nous reconnaissons clairement comme antiques et gallo-romaines, appartenant à des cités ou à leurs alentours. Ce sont les ruines bien caractéristiques, le plus souvent de remparts et enceintes d'anciens castrum, de théâtres ou amphithéâtres, d'aqueducs, ou encore de villas ou mausolées. Le mode de construction, le type de maçonnerie dont la particularité était remarquée sinon justement attribuée, est aujourd'hui bien identifié : le plus souvent quelques lits de briques colorées rythmant le petit appareil de moellons réguliers, mais aussi parfois seulement soit des briques, soit des moellons, soit encore de grosses pierres. Si les termes d'une enquête en 1442 à Poitiers, citée par Francisque Michel, entendent montrer que *ouvrage de briques* et *ouvrage sarrazin* sont équivalents⁸⁴, ils recouvrent en réalité l'ensemble des modes de constructions gallo-romains, où la brique joue son rôle, comme les autres matériaux caractérisés, mais est peut-être retenue comme un signe.

Voûtes et marbres pourraient en être d'autres. Alain Labbé lit dans la fontaine de la chanson d'*Aiquin* « un véritable monument des eaux de la romanité, ... tant au regard des vestiges effectifs que dans la perspective d'une archéologie textuelle où nous avons pu identifier en bien des lieux épiques, marbres et voûtes comme des *signes romains* et donc sarrasins », selon une « dialectique toujours mouvante de la réminiscence et de l'occultation »⁸⁵.

Le mot *sarrazin* serait formé d'après le latin médiéval *Saraceni* et celui-ci d'après le grec byzantin *Sarakenoi*, servant à désigner à l'origine les populations arabes du

Moyen-Orient⁸⁶ ; puis par extension celles d'Afrique du Nord et d'Espagne, arabo-berbères, dont on connaît aussi plus précisément le territoire sous le nom arabe d'Al-Andalus. Les dates sont importantes : son emploi le plus anciennement attesté se trouve dans la chanson de Roland que l'on date des années 1100. Pendant presque tout le Moyen Âge, ce serait même le seul mot employé pour qualifier justement une origine musulmane ou arabe.

« Dressons...un trébuchet qui mette en pièce le mur sarrazin, le château narbonnais, la tourelle du guetteur et la tour... »⁸⁷ : Comme dans cette *Chanson de la croisade contre les Albigeois*, texte littéraire des années 1210, l'emploi de la qualification particulière des murs dits « sarrasins » semble apparaître, d'après nos sources, au début du XIIIe siècle (Toulouse 1216, Cingoli 1218, Senlis 1237, Carcassonne 1240, Grenoble 1288), contemporaine du développement des croisades. Elle continue de s'appliquer au XVe (Poitiers 1442, Talence 1436, 1464, 1468... jusqu'à la vente Bosc en 1842). À partir du XVIe siècle, sous l'influence de la Renaissance et de la recherche de l'antique, on commence à remarquer ce caractère antique de découvertes qui portent toujours néanmoins leur nom archaïque, sous lequel elles sont dites « vulgairement » dans la tradition jusqu'au XIXe siècle, où la naissance et les progrès de l'archéologie vont lentement remettre les choses en ordre, ou pas.

Mais il existe aussi d'autres façons de nommer les « vieux murs », comme par exemple *muris antiquis* ou *veteres muri*⁸⁸ mais ce sont dans des textes antérieurs au XIIIe siècle. Une étude concernant le midi médiéval note : « Quand ce n'est pas l'archéologie qui met au jour d'antiques murailles, des documents évoquent communément de « vieux murs » comme dans un acte de 1002 concernant Nice. À Marseille, de vieux murs sont mentionnés vers 1040 et en 1073. Un texte de 1163 signale des *veteres muri*, un *vetus vallum* ainsi qu'un *vallum novum*⁸⁹. Ce sont aussi des ruines antiques.

84. Michel 1842, p. 109.

85. Labbé 2001, p. 306.

86. Les Saracènes, « qui commencent à l'Assyrie et s'étendent jusqu'aux cataractes du Nil et aux frontières des Blemmyes », Ammien Marcelin, Histoire, XIV, 4,3, cité par Galtier 1999, p. 214.

87. Tudelle 1875.

88. *Muris gallicus*, *muris antiquis* à Besançon, comme à Tongres en Belgique ou encore à Rimini, *muris vetus* ou *antiquis*, *muris antiquis* ou *muris civitatis* à Pérouse. Près de Castres, dans le Tarn, un monastère bénédictin sur les rives de l'Agout prend le nom de *Vielmur* vers 1028. L'antique Saguntum en Espagne devient chez les Maures Murviedro, dérivé des anciennes fortifications, *muri veteres*.

89. Butaud 2006. *Vallum* : palissade, rempart.

Murus saracenorum s'oppose dans les textes par exemple à *muris clericorum*, ceux des édifices religieux.

Les textes consultés montrent aussi que le mot Sarrazin peut recouvrir diverses identités, devenant un terme générique : non seulement des envahisseurs musulmans originaires d'Afrique du nord ou d'Espagne, mais dans les régions du Nord il sert aussi à désigner les Normands ⁹⁰, ou Saxons, ou encore les Bohémiens (à Boulogne) et même les Hongrois dans l'Est ! Analysant la chanson de geste bretonne d'*Aiquin*, Alain Labbé souligne qu'elle « invite à méditer une fois de plus la polyvalence du mot *Sarrasin* : marqué par le souvenir des incursions scandinaves qui trouvèrent si démunie la Francia carolingienne, le poème prête à ces « Sarrasins » du nord les traits classiques de ceux du sud, cet Islam senti comme partout menaçant... Avec des signes qui le laissent aisément discerner, il infuse, conformément à une omniprésente tradition épique, les prestiges ambivalents de la mémoire de Rome, tendue entre révérence et culpabilité. Ainsi s'opèrent, sous un unique vocable, les multiples enlacements du paganisme synchronique et du paganisme diachronique »⁹¹.

Que sait-on alors des dits Sarrasins, et est-ce vraiment important, c'est-à-dire est-ce que cette appellation a à voir avec une connaissance objective, comment les perçoit-on ? Si l'étude de la perception que les sociétés chrétiennes avaient des musulmans semble avoir été longtemps négligée, son histoire renouvelée depuis les trente dernières années est largement abordée par exemple dans un ouvrage synthétique de John Tolan, *Les Sarrasins* ⁹². Les temps forts qui nous intéressent ici, au-delà de l'arrivée des Sarrasins en Europe, sont essentiellement ceux du XII^e siècle, puis des croisades et de la reconquête. Pierre le Vénérable, abbé de Cluny dans la première moitié du XII^e siècle, préparant son combat théologique contre l'Islam, entreprend une vraie recherche intellectuelle : connaître pour mieux réfuter. Il a commandé en 1142 à Tolède un recueil de textes qui comprend une traduction du Coran, *Collectio Toletana* ⁹³, complétée de sa main en manière d'introduction d'une *Summa totius haeresis Saracenorum* ⁹⁴. Ainsi les Latins pourront « s'instruire des choses qu'ils ignorent » et « se rendre compte à quel point cette hérésie est pernicieuse, afin qu'ils puissent la combattre et la rejeter ». En effet « Mahomet y apparaît comme un faux prophète, hérétique, précurseur de l'antéchrist et disciple du diable », même s'il n'y est pas considéré comme un païen, et l'Islam lui-même y est considéré comme une hérésie issue de l'hybridation d'autres hérésies ⁹⁵. Enfin vers 1155-56, Pierre le Vénérable compose le *Contra sectam divae haeresis Saracenorum* « qui s'appuie sur le Coran afin de convaincre ses éventuels lecteurs musulmans de la supériorité du texte biblique ». L'auteur avertit en préambule : « Je vous attaque par la parole, non par les armes comme le font souvent les nôtres, mais par la raison, non par la haine, mais par l'amour ».

Pourtant, parallèlement, ce sont les croisades qui vont se développant, célébrées par les chansons de geste, chroniques et épopées, littérature contemporaine inventive qui connaît un succès important et qui, se prolongeant dans le temps, véhicule tout autre chose : « Sarrazin » peut alors y devenir un signifiant commode pour hérétique, idolâtre, païen, assorti de violence, de barbarie ou sauvagerie ; et cela vaudra bientôt par association tout aussi bien pour les Romains, les Normands (comme à Périgieux ou Boulogne), que pour les Bohémiens et les Huns ou Magyars !

Est-ce qu'on doit croire vraiment, comme Robert Latouche, que ce soient les qualités de bâtisseurs des « Sarrasins » qui sont reconnues par les créateurs de ces appellations ⁹⁶, ou que leur rôle en a été grandi ? Il n'est pas interdit de penser, comme le font remarquer certains auteurs, que l'ennemi des croisés est l'objet d'une sorte d'amour/haine, qu'il apparaît aussi comme valeureux et on sait bien que la civilisation moyen-orientale, héritière de l'antique, impressionne les Croisés jusqu'à les pousser à s'approprier ses trésors. L'appellation peut donc être porteuse de bien des ambivalences.

Compte tenu de la chronologie cohérente apparue, nous aimerions suggérer une hypothèse complémentaire, qui n'obère pas les différentes acceptions rencontrées mais pourrait les compléter. L'appellation « mur sarrazin », en latin puis en français, pourrait être le fait de scribes, clercs et/ou juristes, dans des textes écrits au XIII^e siècle, reprise en suivant par les notaires et propriétaires dont les terrains sont des fiefs religieux ou aristocratiques, les titres de propriété transmettant l'appellation sans coup férir : on le voit bien à Talence d'acte de vente en acte de vente, du XV^e au XIX^e, où ne changent que les confronts.

Est-ce qu'on doit vraiment croire que la présence dans nos régions d'un antique occupant romain a été totalement oubliée ? Que tous avaient alors complètement oublié la Rome antique, les Romains et leurs constructions à l'épreuve du temps et des

90. Voir Boutouille 2008, p. 29 : ... « tant il est vrai que le Normand a aussi la tête du bouc-émissaire auquel on attribue des destructions ou des dérèglements liés à d'autres phénomènes », et p. 32.

91. Labbé, 2001, p.299.

92. Tolan 2003.

93. *Lex saracenorum*, traduction de Robert de Ketton, achevée vers 1143-1144.

94. Les marges sont toujours plus libres : on y trouve une représentation de Mahomet sous une forme grotesque, avec une tête barbue prolongée par un col de cheval couvert de plumes et terminé par une sorte de queue de poisson, conforme à un texte de l'Art poétique d'Horace, en une hybridation... diabolique. Delabarre, Juliette, *L'Histoire*, n° 308, avril 2006, page 18.

95. Lucken 2004.

96. Latouche 1931.

Les « murs sarrazins » dans les régions françaises et à l'étranger : Tableau récapitulatif

Lieu	Connotation « Sarrazin »	Interprétation	Indications techniques et attributions	1 ^{ère} mention
Bordeaux <i>Burdigala</i>	Mur sarrazin de Sarcignan	Aqueduc	Petites pierres carrées et briques	
	Mur sarrazin Talence	Aqueduc	Arches, tuyaux terre cuite	1436
	Au Sarrazin Talence	Villa ?		
	Mur sarrazin Sainte-Eulalie	Aqueduc		
	<i>Vouta sarrazina</i> , rue du Puits-de-Malemort			1399
	Mur sarrazin Pont-Long	Monument, temple ?		
	<i>magnis lapidibus Saracenorum</i>	Base de l'enceinte romaine		1317
Poitiers <i>Limonum</i>	« Mur des Sarrazins appelez les Arcs de Parigny »	Aqueduc	« Œuvre de la fée Mélusine »	1447
	Mur sarrazin ou château des Sarazins	Amphithéâtre		1442
Toulon, canton de Saujon (17)	Mur sarrazin	Enceinte	« Invasion sarrasine »	
Nantes <i>Portus Namnetum</i>	Mur sarrazin	Enceinte		1246
Vannes <i>Civitas Venetum</i>	Mur sarrazin	Enceinte	« chainages de brique », romain	1400
Le Mans <i>Vindunum</i>		Enceinte	« œuvre des Sarrasins »	
Périgueux <i>Vesunna</i>	<i>Murus saracenus</i>	Enceinte	Turcs, pour Arabes	
Toulouse <i>Tolosa</i>	Mur sarrasin	Enceinte		1216
Carcassonne <i>Julia Carcaso</i>	Mur sarrazin	Enceinte		1240
Narbonne <i>Colonia Narbo Martius</i>	Mur Sarrazin	Enceinte		
Dijon <i>Divio</i>	Mur sarrazin	Enceinte		
	« Potelle » des Sarrasins	Poterne		1471
Châlons-sur-Saône <i>Cabillo</i>	Mur sarrazin	Enceinte	« Briques rouges enceintes de 3 cercles de briques dorées »	1662
Autun <i>Augustodunum</i>	Caves sarrazines	Cryptoportique		
	Pierre sarrazine	Borne milliaire ?		
Clermont-Ferrand <i>Augustonemetum</i> Puy-de-Montaudon Buges de Montaudou	Mur des sarrazins (<i>césarins</i> ?)	Temple	Petits blocs parallélépipédiques (pierre volcanique) séparés par des bandeaux de briques	
	Muraille des Sarrazins	Temple ?		
	Mur des Sarrazins	Théâtre	Moellons réguliers (1837)	
Chagnon (Loire)	Mur des sarrazins	Aqueduc		
Chamalières (Puy-de-Dôme)	Mur des sarrazins	Donjon féodal		
Senlis <i>Augusto Silvanectum</i>	<i>Murus saracenorum</i>	Enceinte	Moellons et lits de brique, mortier de chaux(1882)	1237
Beauvais <i>Caesaromagus</i>	Remparts sarrazins	Enceinte		
Noyon <i>Noviomagus</i>	Mur sarrazin	Enceinte	Solidité	
Boulogne <i>Gesoriacum, Bononia</i>	Murs sarrazins	Enceinte	Normands nommés Sarrazins	
Dourlers (Nord)	Mur des Sarrazins	Aqueduc		
Bavay (Nord)	Murs des Sarrazins	Aqueduc		
Saint-Rémy-du-Nord	Mur des Sarrazins	Aqueduc		
Lyon <i>Lugdunum</i>	Les « thoues » des Sarrazins	Aqueduc		
Moingt (Loire) <i>Aquae segetae</i>	Murs, porte, pont sarrazins	Enceinte		
Vienne (Isère) <i>Vienna</i>	« Murailles sarrasines »	Enceinte		
Grenoble <i>Cularo</i>	Mur des Sarrazins	Enceinte		1288
Saint-Béron (Savoie)	Mur des Sarrazins	Aqueduc		
Avenches (Suisse) <i>Aventicum</i>	« Muraille des Sarrazins »	Enceinte		
Cologne (Allemagne) <i>Colonia Claudia Ara Agrippinensium</i>	« <i>Saracenen Mauer</i> » ou « <i>Römer Mauer</i> »	Enceinte		
Cingoli (Italie) <i>Cingulum</i>	<i>Mura Saracene</i>	Enceinte		1218

guerres, et qu'il avait suffi aux envahisseurs arabes de passer pour en effacer le souvenir et les supplanter définitivement ? C'est ce que soutenait en 1842 Francisque Michel : « Le souvenir de l'antiquité réelle était complètement effacé chez le peuple dès le douzième siècle et je prends occasion de l'expression d'*ouvrage sarrazin* ... pour démontrer que les traditions populaires ne remontaient pas plus haut que les invasions des Arabes en France »⁹⁷, mettant l'accent sur le rôle joué par les poésies chevaleresques dans la transmission et par voie de conséquence leur utilité par rapport à la connaissance de l'histoire.

Ou bien alors aurait-on voulu substituer délibérément l'un à l'autre, Sarrazin à Romain ? Il n'y a sans doute pas que les traditions populaires pour nommer les lieux. Pensons alors à ces Renaissances successives avortées dans l'œuf par une Eglise soucieuse alors d'éviter toute concurrence intellectuelle et de freiner autant que faire se peut l'accès aux textes antiques⁹⁸ ; pensons, en particulier, à l'âge d'or de l'art florissant des « années 1200 », auxquelles succède à nouveau une chape de plomb sur les études antiques. Rome est alors, après le grand Schisme de 1054, la capitale occidentale du monde chrétien et ecclésiastique, face à la riche capitale orientale Byzance qu'elle pourrait bien juger compromise par son environnement justement considéré comme barbare. Il est possible qu'il soit insupportable à l'Eglise de Rome de pouvoir être associée au souvenir des antiques Romains, des païens. Or c'est bien à des païens que l'on fait référence, ces Sarrazins que l'on a presque sous les yeux, l'ennemi contre lequel on va de croisade en croisade : au XIII^e siècle se développe la quatrième croisade (1198-1204) qui n'est pas la moindre, avec l'Empire latin de Constantinople vacillant sous les attaques entre autres de l'envahisseur arabe, mais encore la cinquième croisade (1217-1221) et la sixième (1228-1229). On est en outre en pleine « Reconquista » espagnole, à laquelle le pape a permis de conférer également le titre de croisade. Le païen sarrazin peut se substituer au païen romain : l'architecte Villard de Honnecourt dans la première moitié du XIII^e siècle, peut qualifier de « sarrazine » la tombe antique dont il donne un dessin, « la sepulture dun sarrazin », qu'elle ait été vue à Reims, ou en Grèce selon une thèse récente.

Si l'on considère les récits épiques qui ont largement et longtemps circulé et dès lors véhiculé la pensée largement binaire dont ils étaient imprégnés, « il est clair que les auteurs médiévaux tendaient à assimiler les uns aux autres les diverses religions non chrétiennes, [...] que le mot *sarrazin* ... désigne les peuples auxquels la révélation n'a pas été donnée, ou du moins qu'ils ne l'ont pas reçue ... et que l'assimilation entre les Sarrazins et l'antiquité gréco-latine constitue bien un schéma idéologique de la culture des auteurs des récits épiques »⁹⁹.

Il se peut que la chute de Byzance en 1453 ait réactivé ces schémas au XV^e siècle, avant la Renaissance. « Pour de nombreux Européens de l'Ouest, et ce tout au long du Moyen Âge, les Sarrazins étaient des païens, et les païens des sarrazins : les deux mots deviennent interchangeables » et un dictionnaire du XV^e siècle définit *Saracenus* par *paganus*, et *paganus* par « sarrazins, païens, mescréans »¹⁰⁰ !

Le Sarrazin, c'est vraiment le païen, l'hérétique, le barbare, l'antique ennemi du temps des croisades, dont les narrations de génération en génération ont prolongé presque indéfiniment dans le temps l'image des horreurs de la guerre contre la chrétienté. L'abbé Cochet note en 1854 que les paysans désignaient encore les anciens Normands sous le nom de Sarrazins¹⁰¹. Et une prière recensée encore à la fin du XIX^e en Dordogne, dont je n'ai malheureusement pas retrouvé la référence précise, implorait protection contre le mal et le « méchant Sarrazin » !

L'appellation « Mur sarrazin » se perpétuera localement au-delà de toute signification, essentiellement par les titres de propriété sans doute. Longtemps après, venue d'un passé lointain, elle fera surgir chez des érudits locaux et dans les populations tout un ensemble de reconstructions mentales d'où sortiront force légendes fantastiques et étymologies fantaisistes impliquant les dits Sarrazins.

À l'âge de l'apparition des « antiquaires », comme on appelait alors les néophytes archéologues, au milieu du XIX^e siècle le « Mur Sarrazin » de Talence peut devenir Bagatelle.

Du « Mur Sarrazin » au domaine de Bagatelle, les temps modernes

Il y a malheureusement une coupure dans la connaissance précise du domaine du « Mur Sarrazin » à Talence entre la fin du XV^e siècle et le XVIII^e siècle, puisque les textes de 1509 cités par Baurein concernent en fait d'autres « murs sarrazins », plus proches de Bordeaux, comme il a été vu précédemment (fig. 9).

Succession des propriétaires

La plus ancienne des propriétaires retrouvée est Dame Rose Raymonde Beaujon, épouse de Louis Balan, conseiller en la cour des Aydes et Finances de Guyenne, qui fait son testament

97. Michel 1842, p. 112-114.

98. Panofsky 1976.

99. Martin 1997.

100. Tolan 2003, p. 186.

101. Cochet 1854.



Fig. 9. - Pavillon Elisabeth Bosc, vue d'ensemble.

mystique le 6 juin 1761 ; son décès est enregistré le 17 juin de la même année dans la paroisse Saint-Michel. Le testament est ouvert le 27 janvier 1763 à la demande de son fils Jacques Bernard ¹⁰².

Elle y proteste de sa foi catholique, invoquant la Vierge, tous les saints et particulièrement sainte Rose, sa sainte patronne ¹⁰³, bien que née dans une famille dont le protestantisme est avéré : parmi d'autres vexations et sanctions l'impossibilité d'hériter pour les membres de la R.P.R. à la suite de la Révocation de l'Edit de Nantes a pu pousser à de tels reniements.

À sa fille aînée, Marguerite Henriette Balan (dont Henriette est le prénom usuel), elle lègue *la somme de 18 000 livres, payable par mon héritier en argent ou en fonds de terre, au choix de mon héritier ci-après nommé ; je lègue en outre à lad. ... toute ma dépouille en habit, en linge et en dentelles, ensemble tous mes diamants et bijoux qui existeront lors de mon décès* À Catherine Balan, sa fille cadette, elle lègue *la somme de 18500 livres, payable par [s]on héritier en argent ou en fonds de terre, ...déclarant que les 500 livres cy-dessus léguées au-delà du capital de 18 000 livres, sont de ma part un témoignage de mon amitié pour elle. Elle donne et lègue à [s]on cher fils Jacques Bernard Balan, avocat en la cour, sa légitime, telle que de droit et de coutume.*

Et dans une conclusion un peu surprenante, elle écrit : *Et au restant de tous mes biens, meubles et immeubles, droits et actions, institue pour mon héritier général et universel celui de mes trois enfants qui sera le plus agréable à M. Balan, mon cher époux à qui j'en laisse le choix. Instituant pour mon héritier général et universel celui de mes trois enfants qui sera nommé par led. Sieur mon mary pour recueillir le surplus de la tierce de mes biens, meubles et immeubles, par préciput. Si jamais son mari mourait intestat, c'est son cher fils unique qui serait son héritier.*

La fille aînée qui n'est pas mariée est la seule à ne pas être qualifiée d'un mot aimable ; c'est elle qui sommera en 1777 ¹⁰⁴ sa sœur d'en venir au partage et obtiendra le *bourdieu consistant en maison de maître, chai, cuvier, logement de valet, écurie et autres bâtiments et en un enclos de vignes, le tout en un tenant dit dans la paroisse [Saint-Genès] de Talence au lieu du Sablonat, Grave de Bordeaux, et connu sous le nom de*

102. A.D.Gir. , Notaire Cheyron, 3 E 13 052. Louis Balan ne se présente pas alors chez le notaire.

103. Celui d'une de ses tantes Beaujon née Vidouze, sans doute sa marraine.

104. A.D.Gir. , Notaire Banchereau, 17 Xbre 1777.

Mur Sarrazin, avec toutes ses appartenances et dépendances, évalué à la somme de 20 650 livres lors d'un acte sous-seing privé de 1767. En 1777 il est évalué 25 000 livres.

Le nom de Beaujon ne nous est pas inconnu : c'est celui d'une famille protestante originaire du village de Grateloup dans l'Agenais, famille de notaires au XVIII^e siècle qui évolue vers le commerce, particulièrement celui des grains. L'un d'entre eux, Jean Beaujon (1690 ? – 1745), s'est installé comme marchand et a réussi dans cette activité à Bordeaux au début du XVIII^e siècle¹⁰⁵, ses frères ont essaimé dans la diaspora protestante. Rose Raymonde Beaujon, née en 1714, est la fille aînée de ce Jean Beaujon et de son épouse Thérèse Delmestre, d'une autre famille protestante de négociants bordelais aisés, elle a grandi dans leur grande maison du numéro 11 de la rue du Parlement¹⁰⁶ et elle a épousé en 1731 Louis Balan.

Elle est la sœur aînée du célèbre Nicolas Beaujon (1718-1786)¹⁰⁷, richissime et opulent personnage au destin hors du commun. Oubliant le protestantisme familial, comme l'avait fait son père tout en utilisant les réseaux pour son activité¹⁰⁸, il est négociant en grains et farine dans la tradition familiale et également armateur quand il opte pour un départ à Paris vers 1750. Il y fait un très beau mariage en 1753 et devient receveur général, puis financier et banquier du Roi. Sa réussite lui vaut beaucoup d'envieux et sa réputation est controversée : il aurait commencé à faire fortune en aidant l'intendant Tourny à résoudre une succession de famines, mais, vilipendé par ses ennemis, il est accusé d'avoir causé ces mêmes famines pour son enrichissement personnel. Et un méchant libelle parisien l'accuse d'avoir fui Bordeaux « de peur d'y être pendu » ; une lettre *secrète et non signée de la part de Mme de Pompadour* demande des renseignements sur des affaires de grains et de jeu où il aurait été compromis¹⁰⁹. Devenu propriétaire en 1773 de l'hôtel d'Evreux - aujourd'hui palais de l'Élysée - il le fait aménager somptueusement, meubles et collections, y héberge, entre autres, frère et neveu et reçoit fastueusement malgré une goutte invalidante ; on a gardé le souvenir des « berceuses » qui lui tenaient compagnie à la veillée ! Il a également fait construire la « folie Beaujon » sur un terrain voisin de 12 hectares paroisse du Roule. Généreux bienfaiteur, « libertin et philanthrope » ainsi que le qualifiait André Maurois, il a laissé son nom à un hôpital parisien fondé en 1784 à l'origine duquel on trouve un hospice et une maison d'éducation destinés aux enfants pauvres¹¹⁰.

Plus modestement, son père Jean Beaujon avait déjà accumulé une petite fortune non négligeable dans le commerce des grains et l'armement : à sa mort en 1745 il lègue 90 000 livres à chacun de ses enfants, auxquelles il ajoute par

codicille 2000 livres supplémentaires, et des biens immobiliers. Nicolas a reçu de lui en héritage entre autres un bien de campagne situé dans la paroisse de Talence près Bordeaux, estimé 60 000 livres dans son contrat de mariage¹¹¹, somme qui indique un bien conséquent, mais malheureusement sans localisation plus précise en dépit de nos recherches. On ne retrouve ensuite nulle mention du bien ni dans l'inventaire après décès de Nicolas ni dans celui de sa femme et il semble vraisemblable qu'il se soit défait de biens bordelais auxquels plus rien ne le rattachait soit après son mariage en 1753, comme une maison de Bordeaux vendue en 1753 effectivement, soit après la mort de sa mère en 1761.

Toutefois sur un plan carte conservé aux Archives départementales¹¹² (fig. 10) est mentionné le nom de *M. Beaujon* à côté d'un bien de campagne qui comporte une maison au corps allongé et avant-corps central, en bordure de l'ancien chemin (devenu rue Frédéric-Sévène) qui allait de la route de Langon (à partir du « Mur sarrazin ») à Pessac en traversant le *chemin de Bayonne ou des grandes Landes*. Il semble que cette maison se situait là où l'on connaît aujourd'hui le « château » dit Crespy, qui a été entièrement reconstruit au XIX^e, sans qu'il soit possible de reconnaître quelque trait d'un passé plus ancien, et dont le nom remonte seulement à un propriétaire qui l'acquiert en 1832.

105. Marzagalli 2000, p. 15.

106. Maison qui existe toujours.

107. Parmi les nombreuses études qui lui ont été consacrées on peut choisir : Raymond Céléste, pour la *Revue philomatique* en 1902, qui le réhabilite ; Paul Mantz étudie son buste dans *Le Magasin pittoresque*, 1891 ; la plus récente, Neil Jeffares, « Vigée Le Brun, Nicolas Beaujon », in *Pastels and pastellists*, 2014, étudie les portraits du financier dans le cadre de sa luxueuse vie parisienne. Le *Journal politique ou Gazette des Gazettes* de 1786 estime sa fortune entre 12 et 20 millions... Il a légué sa bibliothèque de 4700 volumes somptueusement reliés à l'Académie, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque municipale de Bordeaux, ainsi que des tableaux et tapisseries à la Chambre de Commerce bordelaise.

108. Qui dans son testament demande 450 messes, dont 150 à la chapelle Notre-Dame de Talence, proche de ses propriétés. A.D.Gir. Notaire Bolle, 3 E 24 969.

109. Fonds Gourgues, A.N. 109 AP/11, 1er février 1758. Je remercie Jean-Jacques Tomasso qui a généreusement exploré pour moi des documents concernant les Beaujon aux Archives nationales.

110. Actuel 208 rue du faubourg Saint-Honoré, construit par Nicolas-Claude Girardin. L'hôpital Beaujon a été déplacé à Clichy.

111. 21 octobre 1753, A.N. T 306.

112. A.D.Gir. C 1926. *Plan de la route de Bayonne, par les Grandes Landes*, jusqu'à la limite de la Généralité de Bordeaux ; sans date, mais Peixotto n'y est pas mentionné, ce qui indique une date antérieure à 1760. Ce peut être un des plans cartes demandés sous l'administration de Tourny, destinés à planifier les travaux de voirie et élargissement des routes, essentiellement autour des années 1746-1750. La représentation est assez précise pour noter le portail en demi-lune ouvrant sur ce qui sera plus tard le domaine de Margaut.



Fig. 10. - Traversée de Talence, chemin de Bayonne ou des Grandes Landes. A.D.Gir, C 1926/1. On y lit : « M. Beaujon » et « chapelle Notre-Dame ».

Crespy aurait appartenu après la Révolution à la famille Nairac, propriétaire également du Château Margaut ¹¹³, et il est possible que les deux propriétés, que nous connaissons aujourd'hui sous ces noms de Margaut et Crespy, n'en aient fait qu'une au XVIII^e siècle. Cela pourrait expliquer la valeur de 60 000 livres des biens talençais de Jean Beaujon, les biens de la famille se situant alors en ruban presque continu tout le long de l'itinéraire reliant le Moulin d'Ars au corneau de Ruan (propriété qui ira à la seconde fille), alors que le « Mur sarrazin » seul n'est prisé qu'autour de 20 000 livres (fig. 11).

Sur le même plan, de l'autre côté du chemin, presque en vis-à-vis de la maison Beaujon, figure la mention *chapelle Notre-Dame de Talence* ¹¹⁴ dont on parle à plusieurs reprises dans les papiers de la famille : Rose Beaujon Balan dédie dans son testament 100 livres à la célébration de messes à la chapelle Notre-Dame de Talence ; une des filles Balan, Catherine, s'y fiance avec Pierre Carteau, lieutenant de vaisseau marchand, et obtient une dispense pour pouvoir s'y marier, ce qu'elle fait le 17 août 1769, avec un peu de précipitation car elle est déjà devenue mère d'un petit Nicolas au mois de mai ¹¹⁵ ! La famille donne également l'autorisation à un tiers de procéder de même.

Louis Balan

À sa mesure, le mari de Rose, Louis Balan, s'il est aujourd'hui oublié, n'est pas tout à fait sans histoire : il est magistrat, conseiller à la cour des aides ¹¹⁶ que fréquente également un des frères Beaujon, aussi prénommé Nicolas ¹¹⁷, comme également son beau-frère Antoine Dupin. C'est une charge moins presti-



Fig. 11. - Talence, Cadastre napoléonien, section B, feuille de Thouars, A.D.Gir. 3 P 522/3.

gieuse que celle de parlementaire ¹¹⁸, mais néanmoins conséquente et qui peut être anoblissante, ce que traduit sans doute la particule associée à Balan dans un acte de son fils Jacques

113. Il semble qu'on ne sache pas grand-chose sur les origines de propriété et le nom du château Margaut. Sur le plan mentionnant Beaujon apparaît en plan une petite construction antérieure et sans rapport avec l'actuel château. Une notice de l'Inventaire donne une date, 1761, qui est peut-être celle de l'achat du terrain ; Philippe Maffre (Maffre 2013) en attribue avec autorité la construction aux Laclotte dans les années 1770. Ces dates coïncident avec ce que nous supposons être celles de la vente par Nicolas Beaujon de ses terres de Talence. Dans l'enrichissement général bordelais de la seconde moitié du XVIII^e siècle, il apparaît logique que l'on y ait construit l'une de ces nouvelles maisons de campagne conséquentes que nous admirons encore aujourd'hui.

114. Cet édifice de très ancienne origine qui a connu bien des vicissitudes avait été remis en service en 1731 ; il se serait trouvé alors sur les terres d'un protestant, M. de Lartigue ; il fut racheté à la Révolution avec la propriété qui le contenait, maison, jardin, vignes et quelques arbres, le 12 messidor An III (1795) par Jean Thiac, constructeur de navire (1750- ?), qui l'aurait fait démolir peu de temps après et aurait fait édifier avec les matériaux récupérés (?) la demeure dite château Parthenval, belle maison de style néo-classique.

115. A.M. Talence, GG 15.

116. Il y entre le 18 octobre 1725 et vend sa charge à J.J. Boc le 28 septembre 1754 (Bège-Seurin 1974). Une famille Balan est originaire de Montauban d'où un Joseph Balan huguenot émigre à la fin du XVII^e siècle en Prusse à Berlin, où il a pour fils un autre Louis Balan qui devient professeur puis diplomate prussien.

117. De 1754 à 1759, date à laquelle il démissionne pour devenir à Paris généalogiste des ordres du Roi et de Saint-Lazare tout en conservant le titre d'avocat général honoraire, fuyant peut-être une réputation de « débauché » ! Les trois frères Beaujon se prénomment Nicolas (ainé, cadet et Hyacinthe). A.D.Gir. D 360.

118. Citée par Bège-Seurin 1974 (p. 373), la méchante plume de Bernadau, avocat au Parlement, témoigne des relations entre les deux cours : « C'est là où vont se dégrader de roture ou d'ignorance ceux qui veulent faire entrer leurs enfants au Sénat » !



Fig. 12. - *Nouveau Traité sur l'arbre nommé acacia*, Louis Balan, 1762 ; page de titre.

Bernard ¹¹⁹. Il est également propriétaire à Bordeaux d'une maison rue de la Devise. L'implantation dans les Graves au sud de Bordeaux a la faveur de quelques magistrats de la cour des Aides, elle se renforcera même à la fin du XVIII^e siècle, comme le note Gérard Aubin ¹²⁰, il est donc au *Mur Sarrazin* en bonne compagnie. La Cour des Aides est réputée traiter peu de dossiers, le travail n'est pas harassant et les conseillers sont réputés être plus souvent dans leur campagne où leurs demeures « cossues font l'objet de soins attentifs ; tous les comptes font état de réparations, de peintures neuves, de plantations d'arbre ou de fleurs ¹²¹ ».

Dans l'esprit des Lumières il se pique d'agronomie et est l'auteur d'un ouvrage de 45 pages publié chez les frères Labottière en 1762, dont un exemplaire est conservé à la Biblio-

thèque municipale de Bordeaux ¹²² (fig. 12). Une réédition en 1766, chez Jean-Baptiste Lacornée, imprimeur de la Cour du Parlement et de l'hôtel de Ville, rue Saint James, est dédiée au duc de Choiseul, sous le titre : *Nouveau traité sur l'arbre nommé acacia*, en faveur de la diffusion de cet arbre pour sa facilité de culture, sa rapidité de croissance et la qualité de son bois. Selon Bernadau, « il expose l'histoire botanique, la culture et l'utilité de cet arbre, qu'il a le premier contribué à naturaliser dans le pays bordelais » ¹²³. Il est présenté dans le salon de Mme Duplessis comme « M. Balan, naturaliste renommé » ¹²⁴ et son ouvrage est encore bien connu au XIX^e siècle. Ces mêmes acacias sont mentionnés dans l'acte de prise de possession lors de la vente de sa propriété en 1778, où il avait dû en faire planter. Le plan du jardin d'une propriété de Talence au XIX^e siècle mentionne son *quinconce d'acacias*, ce qui montre qu'il fut vite entendu de ses voisins.

Le robinier-faux acacia, couramment appelé « acacia », fut ramené d'Amérique et introduit en France en 1601 par le botaniste Jean Robin. On sait les raisons du succès qu'il fut appelé à connaître dans notre région : car le bois imputrescible en est utilisé concurremment avec le châtaigner ou le pin pour les « carassons » ou piquets de vigne. Les menuisiers locaux l'ont préféré parfois au cerisier pour des sièges ou commodes. À la saison où il fleurit, on en repère à l'odeur capiteuse les plantations bornant les propriétés viticoles du Médoc ou des Graves, où on en cuisine les fleurs en beignets.

La famille Balan, à l'image de la famille Beaujon, est typiquement une famille parvenue par son enrichissement en tant que bourgeois et commerçants à une position sociale que consacrent l'anoblissement, les alliances avec la magistrature, les propriétés et autres signes ostentatoires qui l'accompagnent. Le parcours d'Antoine Dupin ¹²⁵, beau-frère de Louis Balan, est comparable : il a acheté en 1720 la maison noble du Coureau, à Haux dans l'Entre-deux-Mers. En 1748, il est secrétaire de Tourny, comme son fils Jean-Nicolas Dupin, pour lequel il a acheté une charge de président en la Cour des Aides qu'il a payée 46 500 livres.

119. Quittance du 20 novembre 1786 de Jacques-Bernard de Balan, écuyer, avocat au Parlement, demeurant à Paris rue saint-Honoré, paroisse du Roule, hébergé chez son oncle Nicolas à la veille de disparaître. Il lui est légué 150 000 livres ainsi que 200 000 à sa fille.

120. Aubin 1989 ; p. 389.

121. Bège-Seurin 1974, p. 467.

122. Il est également l'auteur d'une « Epître adressée à ses compagnons d'études » (Pierre M. Conlon, *Le Siècle des Lumières - Index des auteurs A-E*, 1761-1789).

123. Bernadau 1839, p. 350.

124. Grellet-Dumazeau 1897, p. 248.

125. Il a épousé Marie Henriette Balan ; décédé à 90 ans le 5 novembre 1767, sa femme au même âge en 1778.

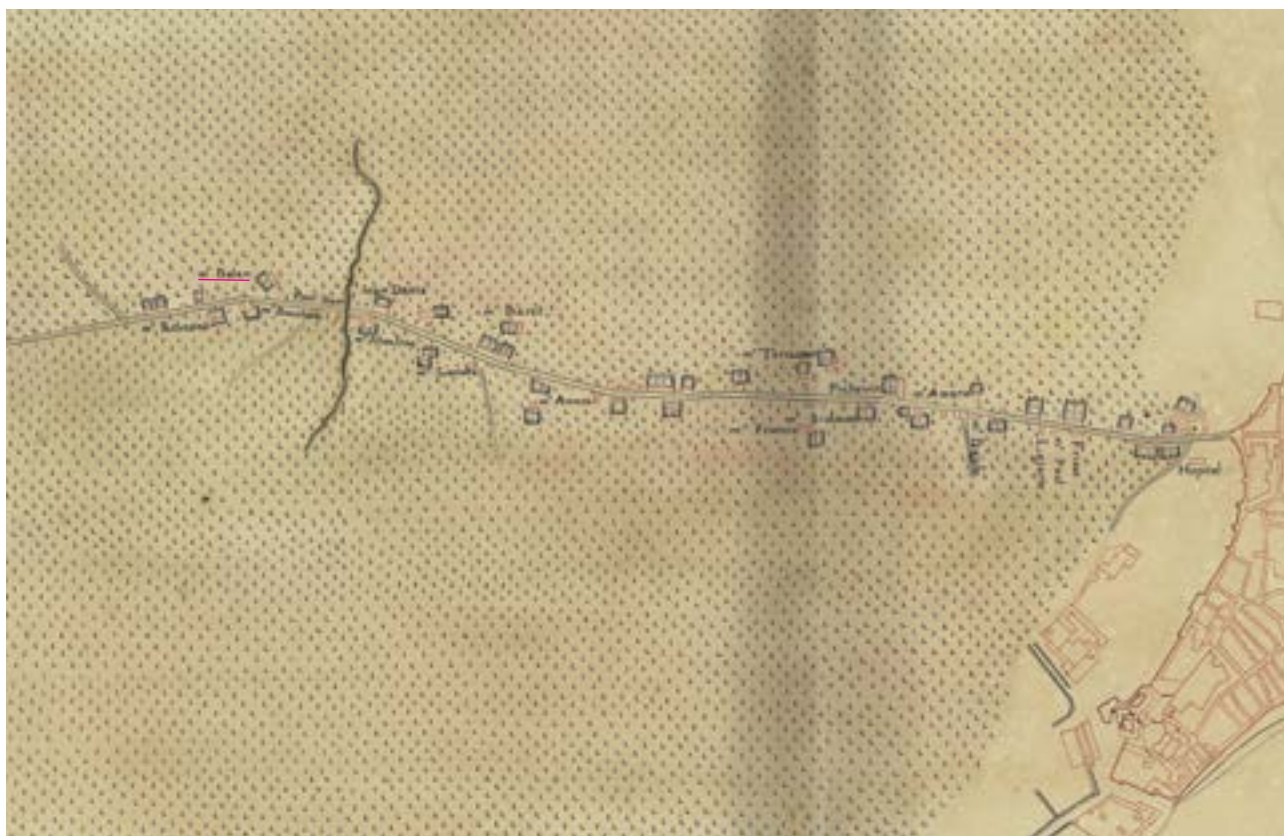


Fig. 13. - Grande route de Bordeaux à Captieux, A.D. Gir. C 1926/3, maison de « M. Balan ».

Les biens sont venus à la famille Beaujon-Balan en partie au moins par l'héritage de Jean Beaujon : dans son testament celui-ci lègue à sa fille la valeur de 92 000 livres, comme à ses frères, à la charge d'imputer et précompter sur lad. somme ce qu'elle a déjà reçu : une maison aux Chartrons, rue Saint-Esprit, pour 26 000 livres et une autre maison, rue des Fossés, pour 20 000 livres. *Le restant sera payé par sond. héritier* [son frère Nicolas] *à charge pour la dame Balan et son mary d'en faire emploi en bienfonds et jusqu'aud. emploi sera son héritier tenu d'en payer l'intérêt au taux du denier vingt.* Cela lui laisse une belle somme, mais quelque peu gelée par un père méfiant ; en suivant les affaires de M. Balan, on se rend compte combien la circulation d'argent liquide est difficile et rare à cette époque. Certains documents attestent que Louis Balan fait des affaires en plus de sa charge de conseiller, au Canada en particulier où une partie de sa famille semble s'être expatriée et destination vers laquelle Jean Beaujon lui-même arme plusieurs navires ¹²⁶. Or il a des soucis d'argent concernant le remboursement de certaine dette envers Pellet, secrétaire du Roy du grand Collège, entre 1746 et 1758 ¹²⁷. Il réside avec sa femme d'ores et déjà à Talence, on en trouve plusieurs fois la référence dans des lettres ou des actes,

sans qu'on puisse savoir précisément où. Et il ferait volontiers vendre une maison de sa femme pour se tirer d'affaire mais celle-ci résiste avec énergie, *ne pouvant se résoudre à vendre pour 18 000 livres une maison qu'elle a reçue pour 26 000*. Il semble ne pouvoir compter que sur ses loyers et des récoltes dont la réussite est aléatoire, au moins autant que le paiement de ses acheteurs. Se plaignant de maladies depuis 13 mois, il vend sa charge en 1754, plein d'espoir : une charge se négocie alors entre 26 000 et 28 000 livres. Mais cette vente prend en fait la forme d'une rente, 500 livres comptant, puis 2500 livres tous les ans au mois d'août, ce qui ne le met guère aussi à l'aise qu'il l'espérait. En 1754 encore il fonde de grands espoirs sur

126. Un M. Balan est également propriétaire du navire le Saint-Roch et d'une habitation sucrière à Saint-Domingue, à Port-de-Paix, en 1764. Deux autres habitations Balan y avaient gardé ce nom à la fin du XIXe siècle. Rouzier, Semexant, *Dictionnaire géographique et administratif universel d'Haïti illustré*, Paris, 1892.

127. A moins qu'il ne se plaigne pour gagner du temps. Il s'agirait d'un contrat de 1743, *une affaire d'Espagne*, dont le remboursement traîne jusqu'en 1758. A.D.Gir. 7 B 1960.

un bien qu'il vient d'acheter : *trois cent journaux de bon fonds*, dont deux cent de bois et cent à travailler, mais *en dépensant 5 à 6 000 livres par an, j'espère en faire un bien de 45 000 à 50 000 livres*. Il y est peut-être parvenu, la demeure du *Mur Sarrazin*, qui porte sa marque, semblant s'être améliorée considérablement dans les années qui suivent, comme on le verra ¹²⁸.

Il n'en profitera pas longtemps : son décès est enregistré dans la paroisse de Saint-Michel le 26 mars 1766.

Son nom, « M. Balan », figure à côté d'une maison de plan massé avec parterres au-devant, dessinée un peu à l'écart de la *Grande route de Bordeaux à Captieux* représentée sur un plan-carte des archives départementales, malheureusement non daté ¹²⁹ (fig. 13). Cet état, comme on le verra plus loin, pourrait correspondre au corps central de la demeure, auquel on aurait adjoint dans un deuxième temps des ailes latérales que l'on voit sur la carte n° 6 figurant dans *l'Atlas de Trudaine* plus tardif ¹³⁰ (fig. 14). En tout état de cause le corps central peut être considéré comme édifié dans les années 1760 et achevé au plus tard en 1766, année de son décès.

Une dizaine d'années plus tard, le *Mur Sarrazin* va changer de main. Alors que sa sœur Catherine semble y avoir résidé avec son mari, Henriette Balan fait acter le partage prévu des biens légués par sa mère le 17 décembre 1777 ¹³¹ et vend le 16 septembre 1778, pour 22 000 livres, le bourdieu qu'elle a hérité à Pierre Berge, marchand de fer, place du Palais ¹³². La description du bien détaille : *un bourdieu ou bien de campagne... consistant en un logement de maître, celui du bordier, chay, cuvier et autres batiments, très vieux et anciens* ¹³³, *ayant besoin de promptes et urgentes réparations pour en éviter la chute, puits, jardin, allées d'ormeaux, plate-forme, vignes et autre nature de fonds et agréments, le tout en un seul tènement* ... Les mentions d'une *plateforme*, d'allées et d'une grande cour qui sont par côté et au-devant des bâtiments et vignes sont inscrites dans la prise de possession. Ormeaux, chênes, *acacias* sans doute plantés à la demande de Louis Balan, et autres arbres bordent les allées.

Le 29 octobre 1806 le fils de Pierre Berge, Jean-Baptiste, en prend possession après un partage judiciaire intervenu en 1803. Deux noms d'architectes remarquables sont mentionnés dans les actes, mais ce ne sont que ceux des experts commis pour ce partage : Combes et Godefroy ¹³⁴.

Le cadastre napoléonien de Talence ¹³⁵ détaille la composition de la propriété de M. Berge (fig. 15) : le domaine est isolé du Grand Chemin par une futaie de chêne, prolongée par des charmilles et *ormières* qui abritent un petit jardin anglais ; devant la maison une *plateforme* ou place, sur le côté un jardin potager ; l'essentiel de la propriété est occupé par les vignes en profondeur de la parcelle, organisées à partir des allées

rectilignes en étoile. La propriété combine un peu d'agrément et beaucoup de rapport. Il semble que l'entrée se fasse par la grande route, une voie tracée en biais menant à la maison.

Le 8 mai 1824 Catherine Dumage, sa veuve, vend le domaine à Louis Justin Foussat, négociant et armateur protestant important de la rue de la Rousselle, pour 26 000 francs, soit 24 853 francs pour l'immeuble et 1 147 francs de mobilier inventorié ¹³⁶. Son fils Charles, qui sera l'époux de Jeanne Elisabeth Guestier, autre grande famille protestante bordelaise bien installée à Talence (Margaut et Santillane), hérite du domaine alors qu'il est encore mineur.

L'inventaire, rédigé le 8 mai 1824 pour Justin Foussat, permet d'entrevoir l'occupation de la maison par les meubles énumérés, il ne révèle pas une habitation très grande. C'est

128. Son fils disposant de ses biens en 1767 par acte sous-seing privé, il semble qu'il soit mort à cette date.

129. A.D.Gir., C 1926, sans date (fourchette de dates du dossier 1548-1789) ; les dossiers de la série C concernant les Ponts-et-chaussées contiennent un ensemble de documents liés aux opérations d'amélioration de voirie, en particulier des courriers concernant l'élargissement de la route de Toulouse émanant de Tourny en 1746, mais se poursuivent bien au-delà.

130. *Atlas de Trudaine pour la généralité de Bordeaux n°6, Portion de route au départ de Bordeaux, jusqu'au Becquet* [terminé en 1789].

131. Sa sœur Catherine Balan, épouse de Pierre Carteau, capitaine de navire et bourgeois, puis marchand, a hérité quant à elle d'un autre bien de campagne de moindre valeur, mais avec soulte de 8 000 livres, appelé à *Carret*, consistant 1° en un *chai et cuvier, vaisseaux vinaires, vignes à l'entour en une pièce de vignes séparée et très près de la précédente* ; 2° en sept échoppes dont l'une est écroulée, jardins et une vignerie [oseraie], appartenances et dépendances du tout située dans le cournaud de Ruan, à Talence également, mais de l'autre côté du chemin de Bayonne, en quelque sorte dans le prolongement des autres biens.

132. Notaire Cheyron. Elle se fait constituer par Pierre Berge une rente viagère le 28 septembre 1778. Pierre Berge serait né à Mézin (Lot-et-Garonne) en 1717, fils de marchand, déjà présent à Bordeaux en 1744, marié le 25 novembre 1766, à 50 ans ; par son contrat de mariage du 12 novembre, il apporte 40 000 livres. *Bulletin de généalogie et histoire de la Caraïbe*. Je remercie Nicole Robine qui m'a signalé que la maison Berge (Béraud-Sudreau successeur) se trouvait au n°16 place du Palais, d'après des papiers de famille.

133. Ce ne sont avec vraisemblance que ces autres bâtiments qui sont dits ruinés (sans doute écuries et autres).

134. *Lui venait comme second lot du partage judiciaire du 7 brumaire an XI (29 octobre 1802) par les sieurs Combes et Godefroy, experts nommés aux fins de procéder au partage entre ledit Jean Baptiste Berge, et le sieur Augustin Martin en sa qualité de tuteur d'Hubert, fils naturel reconnu par le sieur Antoine Berge et ce, des immeubles dépendant de l'hérédité de feu Pierre Berge, père desdits Jean-Baptiste et Antoine Berge ; déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de cette ville par acte du sept pluviôse an onze (27 janvier 1803) enregistré le lendemain.*

135. A.D.Gir. 3 P 522/2, Talence, feuille 2 du cadastre napoléonien du secteur de Peylane, levée antérieurement à l'enregistrement de la vente du domaine Berge ; la feuille d'assemblage 3 P 522/1 est bien datée, elle, de 1811.

136. *Led. Sieur Foussat n'ayant fait l'acquisition du mobilier que comme accessoire et en considération de l'immeuble*. Notaire Despiet.



Fig. 14. - Plan de Trudaine, Généralité de Bordeaux - Portion de la route de Bordeaux à Toulouse. Planche N° 6, cote CP/F/14/8458. Base de données ARCHIN (A.N.).
La demeure du Mur Sarrazin est visible entre « le Fric » et « Village de Pilane », proche du croisement de la route de Toulouse avec le chemin qui va à la chapelle Notre-Dame.



Fig. 16. - Talence. Plan du cadastre, daté de 1846. A.D.Gir., 3 P 552/9.
Le nom de M. Bosc y figure.



Fig. 15. - Talence.
Plan du cadastre, daté 1826.
A.D.Gir., 3 P 522/2.
Le nom de M. Berge y figure.



bien une maison de campagne, où l'on devine trois ou quatre chambres par les lits mentionnés, dont les plus prisés (400 F) sont *deux lits jumeaux composés chacun de leur bois, d'une paillasse, deux matelas, d'un lit de plumes, d'un traversin, d'une courtepointe ciel, dossier et pentes d'indienne rouge et blanche, garnies de leurs pentes et rideaux en cotonille*. On devine également salons et salle à manger pour recevoir selon la convivialité requise, partager repas et jeux pour bien vivre en société : 4 trumeaux de glace, des sièges - 28 chaises dont 24 en bois de cerisier, 7 fauteuils et une ottomane couverts de damas vert usés, avec leur housse de coton à carreaux -, 2 cabarets usés et une table à jeu en acajou, 4 tables à manger.

À l'heure où « le Mur sarrazin » va changer une nouvelle fois de propriétaire, Talence est un lieu de résidence très apprécié, vanté par François Jouannet dans sa *Statistique du département de la Gironde*, texte repris dans le *Guide de l'étranger à Bordeaux* en 1865 : « Située à 4 kilomètres au sud de Bordeaux, dans une position charmante, sur la route de Bayonne ; la banlieue n'a pas de commune plus saine, plus agréable ou qui renferme de plus belles maisons de campagne ; plusieurs de ces riches habitations sont citées pour l'élégance des édifices, pour leurs ombrages, leurs jardins et leurs eaux. Talence se divise en Haut et Bas-Talence, le premier cultivé tout en vignes, contient des vins de Graves très estimés ; l'autre est consacré principalement aux prairies »¹³⁷.

Le 15 février 1842¹³⁸ David Bosc, surnommé *Felix en famille*, achète de M. Jean William Charles Foussat, négociant 9 rue Vauban¹³⁹, le bien dont celui-ci a hérité à la suite d'un partage du 20 février 1827 pour la somme de 26000 francs. La description du bien est toujours comparable : *Un bien de campagne situé commune de Talence, graves de Bordeaux, lieu vulgairement appelé le Mur Sarrazin, consistant en maison de maître, logement de paysan, chai, cuvier et autres bâtiments, puits, jardin, allées d'ormes, plateforme, vigne et autres natures de fonds et agréments, le tout en un seul et même tenant d'une contenance approximative de 7 hectares environ ...*

Felix Bosc (vers 1800 ?-25 septembre 1855) appartient à l'une des grandes familles protestantes du négoce bordelais : lui-même négociant, il est l'un des dix enfants de Jean-Jacques Bosc (1757-22 septembre 1840), négociant, armateur et homme politique¹⁴⁰ fortuné, qui fut l'un des acteurs majeurs du commerce bordelais à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle.

Félix Bosc a de son épouse, Cécile Frontin de Bellecombe, trois enfants dont Elisabeth Bosc¹⁴¹ (1839-1914), décédée sans alliance à l'âge de 75 ans : elle est la testatrice à l'origine du legs en 1913 de ce qui s'appelle désormais domaine de Bagatelle à la Maison de Santé protestante de Bordeaux.

Le cadastre de Talence de 1846¹⁴² (fig. 16) prend en compte la transformation de l'environnement de la demeure qui est vraisemblablement due à son nouveau propriétaire : succédant au petit bout de jardin anglais du début du siècle, qui n'était qu'un petit élément parmi d'autres, le domaine semblait au professeur Roudié tout entier dévolu à un vaste parc à l'anglaise, irrigué de circulations curvilignes dont le dessin succède à la répartition essentiellement utilitaire de l'espace au début du siècle.

Ce que l'on distingue avec difficulté sur le plan du cadastre, pâli et bruni, est sans doute une ébauche au moins partiellement en place à cette date et déterminant les grandes masses. Par chance est conservé à Bagatelle un plan géométral détaillé dressé en mai 1849 (fig. 17). On reconnaît au nord la maison et le bâtiment de service de part et d'autre d'un portail sur le chemin d'Ars, deux puits à proximité entourés de végétation, massifs ou bosquets, un autre portail sur la grand' route. Le jardin obéit à partir de la maison de campagne à une composition paysagée et pittoresque, déployée en éventails imbriqués souplement, suivant les courbes des circulations. Chaque élément de l'espace est caractérisé par son occupation selon une gradation qui fait que la végétation s'élève au fur et à mesure qu'on s'approche des limites : jardin potager au nord, plages de gazon piquetées de bosquets dits « agréments », arbres ou arbustes ; au centre règles de vignes, encadrées par deux espaces combinant en joualles règles de vigne et vergers - on pense aux cerises et aux succulentes pêches de vignes qui résultaient de ces combinaisons - et abritées à l'est et au sud par les acacias de M. Balan qui forment encadrement, enfin une « ormière » maintenue au sud-est en bordure de la route. Il n'y a malheureusement aucune indication sur le nom du dessinateur de ce joli jardin combinant agréments et cultures traditionnelles du bourgeois dans une perspective paysagée. Cela évoque pour Jean-Pierre Bériac, historien des jardins, consulté, « un travail de pépiniériste qui à l'occasion donne un dessin de jardin », cherchant à « paysager les cultures ».

Il semble que Melle Bosc ait ensuite préféré l'ordonnement d'un parc et des massifs fleuris (150 pots de fleurs dans le dernier inventaire) à la culture de la vigne : aucune mention en relation avec cette dernière.

137. Jouannet 1837 ; Cocks 1865.

138. Notaire Grangeneuve.

139. Les filles de ce dernier entrèrent par leur mariage dans les deux grandes familles catholiques (de Lestapis et Hennessy, de Cognac).

140. Il fut député de la Gironde de 1829 à 1831.

141. Elle a une sœur : Laure, mariée avec Charles de Saulce de Freycinet (polytechnicien et homme politique qui devint président du conseil) et un frère (apparemment jumeau), Charles, marié avec sa cousine Marie Henriette Elisabeth Bosc.

142. A.D.Gir. 3 P 522/9, 1846. Cité par Roudié 1979 ; p. 221.



Fig. 17. - Plan géométral de la propriété de Bagatelle dressé en mai 1849, coll. MSPB.

David Félix Bosc meurt le 21 décembre 1873 et sa fille aînée Caroline Elisabeth Bosc, célibataire, hérite à son tour de Bagatelle ; la valeur du bien et de son mobilier est estimée 55 000 francs et ne représente qu'une part de l'héritage estimé à 531 375 francs, soit *le tiers de l'héritage qui lui est destiné* (son frère et sa sœur recevant chacun l'équivalent). Ces chiffres nous renseignent sur l'état de fortune conséquent de cette branche de la famille, ainsi que sur l'accroissement de la valeur du bien.

La dernière propriétaire privée de Bagatelle meurt le 27 décembre 1914 et, pour participer à l'accomplissement de l'œuvre du docteur Anna Hamilton, directrice de la fondation Maison de Santé protestante de Bordeaux (M.S.P.B.) depuis 1902, personne remarquable et son amie très chère, elle a doté généreusement la Fondation pour un établissement de santé et un établissement d'enseignement, l'« hôpital-école » cher aux vœux de son amie. La M.S.P.B. avait été fondée en 1863 rue Cassagnol à Bordeaux pour recevoir gratuitement des malades et avait institué en 1884 un enseignement destiné aux garde-malades qui deviendra une des toutes premières écoles d'infirmières de France, l'école Florence Nightingale.

Par son testament olographe en date du 14 juin 1913, elle *donne et lègue à la Maison de Santé protestante à Bordeaux n° 21 rue Cassagnol, [son] domaine de Bagatelle, situé dans la commune de Talence, Gironde, avec toutes ses appartenances et dépendances, y compris les meubles meublants, linge, objets de ménage de la maison de maître, ainsi que toutes récoltes existantes ou pendantes, bétail, charrette, outils et immeubles par destination, le tout exempt de droits et frais de succession*¹⁴³.

La bienfaitrice donne et lègue également à la Société pour l'encouragement de l'Instruction primaire parmi les Protestants de France un titre de rente 3 pour % sur l'Etat français de six mille francs, spécialement affecté à l'Ecole protestante de la Bastide. Elle complète ainsi une importante œuvre de bienfaisance, telle que l'opulente bourgeoisie du négoce bordelais pouvait la pratiquer à l'époque, tournée particulièrement vers deux domaines d'action sociale - santé et éducation.

143. A.D.Gir. 4 O 75, Legs Bosc.

Le principe de l'acceptation du legs en faveur de Bagatelle est adopté par le conseil d'administration de la fondation Maison de Santé protestante de Bordeaux, reconnue d'utilité publique par délibération en date du 28 avril 1915 ; un décret du président de la République du 16 décembre 1915 rendu en Conseil d'état autorise le président et le trésorier de la fondation MSPB, MM. Henri Cruse et Henri Lawton, à mettre en œuvre cette acceptation ; ils reçoivent les titres de propriété le 31 janvier 1916. C'est le 1^{er} février 1916 que la Maison de Santé protestante entre enfin en possession du domaine de Bagatelle et c'est une date où le besoin de lieux pour recevoir les blessés de la Grande Guerre se fait vivement sentir. Le bon air de Bagatelle en promenade contribuera à leur guérison et on y cultivera également de quoi nourrir sainement malades et blessés, avant l'érection de l'hôpital proprement dit et de l'école d'infirmières après la guerre. Mais ceci est une autre histoire.

Un inventaire du mobilier de la demeure dressé le 9 février 1915 permet de suivre la distribution de la maison telle qu'elle était à la mort de la donatrice :

- Au rez-de-chaussée, on trouve successivement en entrant dans le vestibule, à gauche et prenant jour au midi, une salle à manger, un salon et une bibliothèque. À droite du vestibule, une pièce à la suite qui dut faire office précédemment de salle à manger, car s'y trouvent encore aujourd'hui les trois armoires de boiserie mentionnées, dont l'élément central comporte le buffet bas interne, caractéristique de la version bordelaise du buffet de présentation de la salle à manger. À côté une chambre à bains, munie de deux placards.
- Au revers, prenant jour au nord, des locaux de service : une chambre à repasser, une autre chambre, deux offices, une cuisine, une souillarde, une dépense, puis un couloir et prenant jour à l'ouest, un autre office.
- À l'étage, auquel on accède par l'escalier, on trouve donnant au sud deux chambres, dont l'une a son cabinet de toilette et un petit salon et la seconde, un cabinet de toilette : ce sont les appartements qui correspondent aux 3 baies de façade du corps principal.
- Au revers, et prenant jour au nord une chambre et un cabinet de toilette, une autre chambre à côté de la précédente, une petite chambre ; puis un couloir et son placard, une chambre au fond du corridor.
- Viennent ensuite la fruiterie, un couloir et trois chambres de domestiques.
- Non mentionnés comme indépendants, viennent ensuite un chai, un hangar, une remise et un grenier au-dessus, une écurie, une buanderie, une autre pièce à côté et un atelier. Mais ce pourraient bien être les locaux de ferme qui sont encore en place à l'ouest de la maison.
- Enfin une serre est dite indépendante de l'immeuble.

L'inventaire ne prend pas en compte le cuvier et les caves existants ¹⁴⁴ : peut-être parce qu'il n'y a plus de vendanges à Bagatelle.

Le Mur Sarrazin : la demeure

Nous avons vu que la première représentation en plan est celle de la maison de « M. Balan », sans doute antérieure à son décès en 1766, figurant sur un plan de la *Grande route de Bordeaux à Captieux* : plan massé, parterres au-devant (fig. 13). Est-ce une construction neuve, ou une surélévation d'un rez-de-chaussée déjà existant ? Les ailes latérales sont-elles alors construites ? Elles ne figurent apparemment que sur une planche de l'atlas de Trudaine (fig. 14), document figuré de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, montrant des bâtiments à peu de distance de l'angle de la route de Toulouse et du chemin perpendiculaire qui semblent bien correspondre au Pavillon Elisabeth Bosc - ou plutôt à la maison de campagne de cette époque - maison de maître dont le corps principal est prolongé de deux ailes plus minces et un petit bâtiment un peu à l'écart, peut-être logis du paysan ou communs.

Le cadastre napoléonien de Talence, nous l'avons vu, détaille bien plus heureusement la composition de la propriété de M. Berge ; la maison elle-même est représentée comme de plan massé en bordure du chemin au nord et les ailes ont sans doute été complétées vers l'arrière.

Il en est de même d'après la représentation du cadastre de 1846, et c'est toujours le cas aujourd'hui : il n'y a jamais eu à Bagatelle de demeure de plan en U disposée autour d'une cour.

La maison de campagne du domaine de Bagatelle, dite aujourd'hui Pavillon Elisabeth Bosc, est donc le résultat d'une occupation continue de trois siècles au moins. Sa façade sur jardin, telle qu'elle est conservée, modeste mais élégante, présente des traits caractéristiques de l'architecture bordelaise classique du début de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. On ne peut s'empêcher de penser en particulier aux architectes Laclotte, bien étudiés par l'historien Philippe Maffre ¹⁴⁵. Ceux-ci ont abondamment construit à Bordeaux durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Ils ont beaucoup travaillé pour les membres du négoce bordelais, protestant en particulier mais pas seulement, en ville mais aussi pour leurs maisons de campagne, maisons d'agrément et propriétés viticoles. Philippe Maffre en identifie plusieurs à Talence ¹⁴⁶. Si la maison ne peut leur être

144. Lors de la vente de 1778, notaire Despiet, sont déjà inventoriés « la cave qui est dans le cuvier » et les vaisseaux vinaires et autres instruments liés à cette activité.

145. Maffre 2013.

146. Domaine de Cholet, château Margaut, bourdieu de Maucamp...



Fig. 18. - Pavillon Elisabeth Bosc, corps central.



Fig. 19. - Balcon de ferronnerie



Fig. 20. - Chiffre LB du balcon.



Fig. 21. - Façade latérale orientale, à décor de table échancrée et pastilles.



Fig. 22. - L'une des deux caves voûtées.

formellement attribuée en l'absence de documents la concernant, il est clair qu'elle est tout à fait dans le goût de ce qu'ils réalisent à l'époque et reprend fidèlement le mode d'agencement en façade d'un répertoire classique aimé des Bordelais : élévation du pavillon couronnée d'un fronton, rythmée verticalement par des chaînes de refends délimitant les trois travées du corps central et horizontalement par des bandeaux, consoles du balcon à décor de pastilles, canaux et denticules, balustres de pierre des appuis de fenêtre combinés avec la ferronnerie au dessin souple du balcon ¹⁴⁷ (fig. 18 et 19).

Le corps principal de la maison, qui est prolongé de part et d'autre par des ailes basses dont l'une forme retour vers la rue, comporte deux niveaux.

La ferronnerie du balcon encadre un médaillon chiffré bien lisible, LB. La lecture attentive de la liste des propriétaires successifs montre que l'initiale du nom de tous les propriétaires sauf un est un B, ce qui ne facilite guère la tâche (fig. 20).

Un seul semble pouvoir correspondre à ce chiffre LB inscrit dans le médaillon : celui de Louis Balan, époux de Rose Raymonde Beaujon, dont on peut supposer qu'il aurait fait reconstruire dans les années 1760 la maison du bourdieu hérité

par sa femme : son goût pour l'agronomie fait de lui un candidat sérieux à l'amélioration de son bien. Nous avons vu que les conseillers à la cour des aides soignent leur campagne et que lui en particulier cherche à faire fructifier son bien. C'est sans doute alors une demeure assez simple, conforme au plan de la fig. 13. Les deux ailes latérales figurant sur l'atlas de Trudaine sont sans doute plutôt le fait de son successeur.

Les propriétaires suivants ajoutèrent sans doute des développements ceinturant les bâtiments existants de plan allongé, ce dont témoignent le cadastre du début du XIX^e siècle et celui de 1846 qui montrent un plan massé dans lequel les ailes latérales sont absorbées. Le mur du bâtiment en retour d'équerre de la façade orientale est animé d'un décor en table saillante échancrée aux angles garnis de pastilles : décor d'esprit typiquement Louis XVI, malheureusement en bien moins bon état (fig. 21). Il pourrait correspondre à un ajout ou à une reconstruction de M. Berge ou de M. Foussat. Cette partie de l'aile,

147. Les consoles sont identiques à celles du balcon de la maison au n° 5 de la rue Duplessy, qui est attribuée aux Laclotte, et les dessins de la ferronnerie du balcon et de l'imposte sont très proches.



Fig. 24. - Le salon,
photo ancienne (coll. MSPB).

Fig. 23. - Buffet de présentation
de l'ancienne salle à manger au XVIII^e siècle.

en bordure de la route, donne accès par l'extérieur à une belle grande pièce qui a dû être le cuvier, ainsi qu'à deux belles caves voûtées en-dessous (fig. 22).

Le père de Mlle Bosc lui-même ajouta vraisemblablement à la maison principale une ceinture de constructions basses au nord attestées en particulier par l'énumération des pièces de service de l'inventaire, offices et cuisine essentiellement, car la propriété est estimée au double de son prix d'achat et le seul jardin ne suffit sans doute pas à expliquer cette augmentation.

La demeure qu'aimait tant Elisabeth Bosc et qui a évolué au cours des siècles a subi sans doute bien des transformations encore. Certes la belle façade sur jardin a été parfaitement conservée. La pièce à droite en rentrant mentionnée dans l'inventaire de 1915 a toujours ses trois armoires de boiseries Louis XV qui sont celles de l'ancienne salle à manger de la demeure au XVIII^e (fig. 23).

Mais les locaux de l'aile basse occidentale, à gauche en entrant, où se trouvaient le salon, dont on peut voir le charmant décor sur une photo ancienne (fig. 24), la salle à manger de Mlle Bosc et la bibliothèque ont été entièrement redistribués et remodelés en bureaux et sont méconnaissables¹⁴⁸. La façade

nord sur le *chemin qui conduit du moulin d'Ars à la chapelle de Talence*, actuelle rue Robespierre, présente un mur ancien au rez-de-chaussée, qui est peut-être celui des offices, mais il a été surmonté d'un étage probablement contemporain de l'installation de la maison de santé protestante à Bagatelle¹⁴⁹. L'escalier est ancien mais la rampe en a été changée, sans doute par M. Bosc.

À l'étage, les modules anciens des chambres en façade sur le jardin qui accueillent aujourd'hui des bureaux semblent avoir été conservés. La légataire, le docteur Hamilton, y logeait et occupait sans doute la chambre d'angle au sud-ouest : un trumeau peint de cheminée dit « Louis XVI » mentionné dans le dernier inventaire, celui de 1915, a été déplacé d'une chambre au nord à celle qui devait être la sienne, avec vue sur ce qui était le parc (fig. 25).

148. Une belle cheminée Empire déplacée dans d'autres locaux de la MSPB peut avoir été un aménagement Berge.

149. Il n'apparaît pas encore sur certains documents photographiques des années 1930 ; voir Diebolt 1990, p. 131.



Un peu à l'écart, subsistent des bâtiments de ferme ou écuries du XIXe qui furent largement mis à profit lors de la guerre de 14 où la propriété d'agrément devint pourvoyeuse de nourriture pour les blessés pensionnaires de la Maison de santé protestante de la rue Cassagnol. Ils pourraient correspondre aux bâtiments mentionnés sur l'inventaire de 1815 (fig. 26 et 27).

Et entre ces derniers et la maison d'habitation, un ancien portail donnait accès à une cour placée latéralement par rapport à la maison.

La question se posa dès le début à la Fondation de savoir quoi faire de la propriété, dont le don avait été expressément fait pour servir à l'édification d'un nouvel hôpital école. La solution suggérée alors par certains de vendre pour employer le produit



Fig. 26 et 27. - La ferme de Bagatelle, début XXe siècle (coll. MSPB).

Fig. 25. - Trumeau peint.

de la vente à la construction du nouvel édifice sur un terrain bon marché ne recueille pas l'adhésion et est repoussée¹⁵⁰. Le docteur Hamilton s'emploie à voyager aux Etats-Unis en particulier pour tenter de recueillir des fonds qui auraient pu permettre de poursuivre ses projets¹⁵¹.

La solution qui permet de conserver le domaine, à quoi tient vivement de toute évidence la donataire du legs, viendra d'une deuxième source. En 1919 M. Edouard Seltzer, protestant et propriétaire aisé d'un riche domaine en Algérie, dont les

150. Diebolt 1990, p. 97.

151. Elle adresse en 1917 aux Etats-Unis un appel aux dons en faveur de la Maison de Santé protestante de Bordeaux et de son école d'infirmières qui montre l'ampleur étonnante de l'œuvre déjà accomplie (« Dr. Hamilton appeal from France ». *The American Journal of Nursing*, vol.17, n° 11, août 1917, p.1098-1101).



Fig. 28 et 29. - Vues
du parc de Bagatelle,
début du XXe siècle
(coll. MSPB).



deux filles ont été élèves de la maison de santé protestante de Bordeaux et qui vient de perdre ses deux fils morts à la guerre, vend les biens qu'il leur destinait et donne 250 000 francs « pour conserver le domaine de Bagatelle à la maison de santé protestante »...en spécifiant « que ces fonds doivent servir à construire un hôpital ».

Le don du domaine à l'œuvre de Bagatelle est donc doublement le fruit de legs qui manifestent fortement la volonté qu'un hôpital et une école de garde-malades y soient installés de manière permanente. Anna Hamilton ayant réussi à triompher de multiples difficultés et oppositions, entre 1918, date à laquelle l'école des Garde-Malades devient École Florence-Nightingale, et 1924, démarrent les constructions de l'Internat-Mémorial de l'École, du dispensaire et de l'hôpital et ses six pavillons.

*
* *

Le maintien du pavillon Elisabeth-Bosc, puisque tel est son nom, a pu paraître dangereusement menacé par des aménagements de voierie, ce qui a d'ailleurs motivé cette recherche. Et le beau parc qui a perdu son unité devrait vraisemblablement perdre davantage encore.

Mais cette ancienne maison de campagne, bien que partiellement dégradée par des aménagements utilitaires intérieurs, mérite d'être épargnée : on en a déjà tant détruit, à Talence et ailleurs ! Outre le respect dû au legs de Mlle Elisabeth Bosc, l'intérêt patrimonial démontré de la demeure à laquelle son nom est attaché vient de tout ce qu'elle représente et transmet de l'histoire de Talence et même de Bordeaux sur une longue durée. De son ancien nom de *Mur Sarrazin*, qui renvoie au trajet de l'antique aqueduc, à la maison de campagne tant aimée de ses riches propriétaires bordelais successifs, enfin l'élégance toute de simplicité bourgeoise bordelaise de son architecture plaident en sa faveur.

Du point de vue sanitaire et social, il ne faut pas oublier qu'il y a maintenant un siècle s'y implanta le siège de la Fondation de la Maison de santé protestante de Bordeaux, elle fut le lieu de direction du docteur Anna Hamilton, femme médecin remarquable qui établit alors en France le modèle de l'hôpital-école, l'école d'infirmières et le Centre social dans les lieux qui avaient été offerts à son activité, faisant depuis la maison de Talence une œuvre pionnière reconnue et célébrée bien au-delà de l'échelon local (fig. 28 et 29).

Crédits photographiques

Les fig. 3, 4, 7, 10, 13, 14, 16, 17, 18 sont des clichés des Archives départementales de Gironde.

La fig. 8 est un cliché musée des Arts décoratifs et du design de Bordeaux.

La fig. 19 est extraite du plan de Trudaine, cliché Archives nationales (Internet).

Les clichés 26, 29, 30, 31 et 32 appartiennent à la collection de la Maison de santé protestante de Bordeaux.

Les autres clichés sont de l'auteur.

Annexe

Cette annexe propose un inventaire des mentions anciennes de « Murs sarrazins » résumées dans le précédent tableau qui leur est consacré, accompagnées de leurs divers commentaires associés proposant des lectures et interprétations qui sont révélatrices des mentalités et de l'état de la connaissance. Il nous a paru utile d'en rendre compte plus largement, en suivant un classement régional.

En Aquitaine et à l'Ouest

À Poitiers (*Limonum*), nous trouvons quelques points de convergence avec Bordeaux. Il existait jusqu'au XIX^e siècle un amphithéâtre antique nommé Palais Galien ou Galienne - sans qu'on sache bien non plus d'où vient cette dénomination parente de celle de notre édifice bordelais - qui était qualifié de « mur sarrazin » dans une enquête de 1442, citée par Francisque Michel ou encore de « château des Sarazins ». Les termes de l'enquête entendent montrer que « ouvrage de briques » et « ouvrage sarrazin » sont équivalents¹⁵². D'autres textes font référence aux Arcs de Parigny, à Saint-Benoît, restes d'un aqueduc antique alimentant Poitiers, comme *locus qui dicitur als Ars*, lieu qui est dit aux Ars, vers 980 et « murs des Sarrazins appelez les Arcs de Parigny » dans un texte de 1447. L'archiviste Louis Rédet¹⁵³ signale que, suivant un acte du 21 décembre 1501, une vigne « située près ded. Arcs de Parigné » tenait d'un côté à un « conduit de Sarrazins » et il ajoute, que, de son temps, « la croyance la plus populaire est que ces aqueducs sont l'œuvre de la fée Mélusine » (sic) ! On a vu que des expressions comme « Ars » et « murs sarrazins » sont également employés à Talence. Les aqueducs romains de Poitiers formaient un ensemble de trois aqueducs desservant à partir du I^{er} siècle la ville antique¹⁵⁴. Ces ouvrages étaient jugés remarquables à l'époque classique et ont fait l'objet de représentations (dont l'une gravée par Claude Chastillon).

En Charente-Maritime, au lieu-dit Toulon¹⁵⁵, dont on pensait alors qu'il pouvait s'agir de l'antique *Novioregum*, on trouvait encore au XIX^e siècle force traces archéologiques de l'occupation romaine (nombreux débris en céramique ou en ciment, en marbre, des morceaux de mosaïque, etc.). En 1837 « Novioregum est encore un des lieux de Saintonge où des fouilles donneraient les plus grandes espérances... Une charte du recueil de Fonteneau fait mention d'une bataille contre les Sarrazins ; ce fait est corroboré par l'existence d'un mur, qui porte le nom de *mur Sarrazin* ; construction peu élevée, mais fort épaisse et qui s'étend au loin dans la campagne. C'est également dans le voisinage qu'est le lieu appelé la fosse aux *Maures*... Tous ces faits se rattachent parfaitement à une invasion Sarrazine sur le territoire de Novioregum »¹⁵⁶. L'article, qui a pour auteur un certain M. Moreau, inspecteur conservateur des Monuments historiques, est inclus dans le 3^e numéro du *Bulletin monumental* d'Arcisse de Caumont, qui commence une exploration systématique et scientifique d'un tout nouveau point de vue archéologique. Il constate à Novioregum, comme à Bordeaux, une présence antique - il parle d'un aqueduc, d'une villa, d'un camp de César - à laquelle il superpose comme Baurein une interprétation imaginaire. Louis Maurin¹⁵⁷ rappelle que Claude Masse, qui a visité les mêmes lieux pour établir ses plans de Saintonge, écrit en 1715 : « La tradition dit que les Mores et Sarazins avaient bâti cette ville et forteresse et que Charles Martel la prit et la rasa après avoir remporté une signalée victoire sur ces Barbares ». La *Statistique historique du département de la Charente-inférieure* (1839) rappelle les termes « Camp de César » et « Murs sarrazins » appliqués à l'antique enceinte fortifiée. « Ces dénominations vulgaires, sur lesquelles on ne peut raisonnablement fonder une opinion quelconque, sont néanmoins remarquables en ce qu'elles semblent prendre source dans une tradition qui remonterait aux temps les plus reculés. Il existe dans nos campagnes comme une réminiscence confuse de la conquête romaine et de cette irruption des Arabes d'Espagne qui

fut si funeste au pays... C'est qu'il est des malheurs publics qui font sur l'esprit des masses une impression si vive et si durable, que la mémoire s'en perpétue d'âge en âge, et qu'après bien des siècles, il en reste encore, parmi le peuple, un vague mais ineffaçable souvenir »¹⁵⁸.

À Nantes (*Portus Namnetum*), dans une notice concernant l'origine de la rue Garde-Dieu et de l'ancien prieuré de Saint-Cyr¹⁵⁹, il est dit que le duc de Bretagne, en 1246, accorda aux religieuses de Saint-Cyr en échange d'un autre terrain, des places, jardins et le « mur sarrazin », pour y élever ou y appuyer des constructions, avec le consentement et la volonté de ceux à qui ces choses appartenaient en propriété ou en fief¹⁶⁰.

À Vannes (*Civitas Venetum*) : « La Société polymathique occupe aujourd'hui le Château-Gaillard, ancien hôtel de M. Botherel de Vertin. Des beaux jardins à la française qui remplacent l'ancien *pourpris* des Cordeliers, la courtine se voit encore. On l'appelait en 1400 le *mur Sarrazin*. M. Le Lièvre assure y avoir retrouvé des pièces romaines¹⁶¹ et l'on parle ailleurs des chainages de trois briques qui caractérisent l'antique enceinte.

Le Mans (*Vindunum*) conserve l'une des plus riches enceintes gallo-romaines de France, dont pourtant en 1830 Prosper Mérimée doutait encore de l'antiquité ; Adrien Blanchet note qu'« Au Moyen Âge les murailles passaient pour être l'œuvre des Sarrazins »¹⁶².

152. Michel 1842, p. 109.

153. Rédet 1881.

154. Ils conduisaient l'eau des sources de Basse-Fontaine, de Cimeau et de Fleury. De la construction de celui de Bellefontaine il subsiste des parties aériennes dites les « arcs de Parigny », trois arcs ruinés et plusieurs piles, aujourd'hui visibles dans le parc d'une maison de repos, ce qui n'est malheureusement plus le cas à Talence.

155. Près de Saint-Romain-de-Benet et Sablonceaux, canton de Saujon, non loin de Saintes. Une voie romaine passait à proximité qui reliait les cités de Saintes et Barzan.

156. Moreau 1837, p. 297.

157. Carte archéologique de la Gaule, 17/1, Charente-Maritime, p. 240.

158. Gautier 1839.

159. Publiée sur Internet, site InfoBRETAGNE.com., ville de Nantes.

160. A. D. Loire-Atlantique, H 351. La notice détaille ensuite : « A la suite de ces concessions diverses, les religieuses élevèrent leur nouveau prieuré. Il dut comprendre d'abord en un seul tènement les deux côtés de la rue Garde-Dieu. Dans la suite, en effet, on trouve deux logis séparés par la rue, et désignés tous les deux sous le même nom de Logis de la Garde-Dieu. Le premier de ces logis était situé du côté de la Mairie, à la suite de l'église de Saint-Léonard et de l'ancien presbytère, et borné, comme tous les logis de ce côté, par le vieux mur de la ville que notre acte de 1246 désignait sous le nom de mur sarrazin ».

161. J. de La Martinière, *L'enceinte romaine de Vannes*. Arch. du Morbihan, fonds des Cordeliers.

162. Blanchet 1907, p. 66. Bien qu'on en trouve apparemment peu mention dans la littérature, la mémoire s'en perpétue d'une certaine manière encore aujourd'hui puisque des enfants participant à un concours sur le thème de la construction européenne avaient composé une recette locale fantaisiste à base entre autres de « 5 étoiles du drapeau européen et 3 cailloux de la muraille sarrazine » ! Ouest-France, 16 avril 2014.

À Périgueux (*Vesunna*), un texte du XVII^e siècle ¹⁶³ mentionne à plusieurs reprises « cette prodigieuse muraille qui s'appelle *murus Saracenus*, attribuée à ceux que l'auteur appelle les « Turcs » (en fait la conquête arabe) et à leur chef « Abderaman Sarrazin » » qui pour « s'assurer du pays il y fit à ce que je conjecture, bastir ceste Cité ou Citadele ... que nous voyons encor un peu renfermée par cette prodigieuse muraille qui s'appelle *murus Saracenus* »... Relatant l'invasion normande, il confirme : « Car en suite ils marchent tout du long de la rivière de Dourdoigne conduits par le Capitaine Maurus, courent tout le pais du Perigord, viennent à la ville capitale de cette province, la mettent à feu & sang, sans pourtant qu'ils puissent forcer la Citadelle ou la seconde ville qui estoit close & renfermée d'une bonne muraille apellée par Sebaldu [...] *Murus Saracenus* (en marge: *Muraille Sarrazine*), peut estre parce que ce fort duquel aujourd'huy nous voyons l'enclos & l'apelons la Cité, avoit esté basti par Abderamen Sarrazin [...] lors qu'il s'estoit rendu maistre de ceste ville, comme nous avons dict, affin de l'assurer & tenir en bride tout ce pais conquis ».

« À Toulouse (*Tolosa*), la muraille dite « sarrasine » qui séparait le Bourg et la Cité, était contrôlée au XII^e siècle par au moins trois familles qui y possédaient une tour et les quartiers environnants, en fief du comte de Toulouse : les Barravi, les Guilbert et les Ferrariis... » ¹⁶⁴. Plus tard, lors de la prise de la ville en 1216 « ... Simon de Montfort détruisit ou démantela à Toulouse le *mur sarrazin* séparant la cité du bourg » ¹⁶⁵, c'est-à-dire l'ancienne enceinte gallo-romaine.

À Carcassonne (*Julia Carcaso*) où une enceinte gallo-romaine a précédé l'enceinte médiévale dont elle est parfois la base, le Sénéchal désigne en 1240 un des murs de la cité sous le nom de « mur sarrasin » ¹⁶⁶; on en connaît également un à Narbonne (*Narbonensis*).

Au Centre

À Dijon (*Divio*), le mur du castrum est qualifié de « mur sarrazin » ¹⁶⁷. Un texte de 1471 qualifie ainsi la poterne du Bourg, aujourd'hui disparue : « les viels murs de la potelle des Sarrazins ». Ou encore : « On sait que les murs gallo-romains ont été dits *murs sarrazins* » ¹⁶⁸.

À Chalon-sur-Saône (*Cabillo*), un texte de 1662 reprend celui d'un auteur de la fin du XVI^e, Pierre de Saint-Julien, concernant la ville antique et ses murailles qui se dressaient encore sur la colline de Taisey ¹⁶⁹, qualifiées également de « sarrazines » : « Il évoque cette fameuse Orbandale tant prisée par l'ancienne poésie que les premières histoires des Français ont élevée au plus haut degré de la gloire... Les trois cercles de briques dorées desquels les murailles étaient bandées se montraient encore dans les murs que le vulgaire appelle sarrazins... Les murailles de la ville étaient de briques rouges encloses par le milieu de trois rangs de briques dorées qui, ainsi, la ceinturaient de trois cercles d'or, ce qui est la raison pour laquelle lui fut donné le nom d'Orbandale ».

À Autun, l'antique *Augustodunum*, des « couloirs souterrains, interprétés au XIX^e comme des cryptoportiques, étaient appelés au XV^e siècle les « caves sarrazines » ¹⁷⁰. Au Moyen Âge ce qui y était appelé la « Pierre des Sarrazins » aurait pu être tant un menhir qu'une borne milliaire ¹⁷¹ !

À Clermont-Ferrand, le « mur des Sarrazins » est l'un des rares vestiges gallo-romains en élévation conservés de la ville antique d'*Augustonemetum*, parce qu'il avait été englobé dans la muraille du château des Salles ¹⁷². « Il constitue le parement nord d'un monument dont les fondations sont conservées dans les caves voisines. Il pourrait s'agir des vestiges d'un temple imposant décrit par Grégoire de Tours, le fameux temple dit de Vasso Galate, qui pourrait être à l'origine de la fondation de la ville antique ; sur environ 7 m de hauteur et 1,80 m d'épaisseur, il est composé de petits blocs de pierre volcanique taillés en parallélépipèdes rectangles, séparés horizontalement par des bandeaux de briques »...

Quant au sens de « Sarrazin », il y est dit sans rapport avec les invasions du VIII^e siècle ; « soit il s'agirait d'une déformation de « Césarain », nom antique donné aux ouvrages romains ; soit le mot sarrazin signifiait, au Moyen-âge, païen, ennemi du chrétien, il a pu qualifier par la suite une ruine datant des Romains, c'est à dire du paganisme ».

Dans les environs de Clermont-Ferrand, un site suscite des commentaires. Dans un texte de 1837 il est précisé : « À la base nord du petit Puy-de-Montaudon, on peut voir également les restes d'une longue muraille appelée *Muraille des Sarrazins*, bâtie en moellons taillés régulièrement et qui porte tous les caractères d'une construction romaine. Le nom donné à cette muraille ne peut lui venir que du fait de sa destruction par les Sarrazins, qui, dans leur passage en Auvergne, vers 730, brûlèrent et saccagèrent le pays » ¹⁷³ : on revient ainsi à la thèse de l'envahisseur destructeur.

Au même endroit, à Ceyrat, aux Buges de Montaudou, « en 2005 deux sondages avaient permis, d'une part, la localisation d'un bâtiment antique de type habitat bordé en amont par un élément de voirie et d'autre part des fondations de cinq emmarchements assimilés à des fondations de gradins... La découverte de ces derniers a permis d'orienter résolument la destination du *mur des Sarrazins* qui doit maintenant être considéré comme le mur de scène d'un édifice de spectacle ». Les campagnes suivantes ont permis la mise au jour de murs qui pourraient avoir appartenu à un vaste ensemble monumental comprenant deux théâtres successifs liés à *Augustonemetum* ¹⁷⁴.

Une note incluse dans un article de Pierre François Fournier, « le Monument dit Vasso de Jaude à Clermont-Ferrand » ¹⁷⁵, est consacrée aux « murs sarrazins ». Il précise qu'il y a lien avec les épopées et récits de croisades et que « le terme est dépourvu de valeur ethnique. C'est un équivalent de « païen », « non chrétien ». Il se trouve couramment avec cette acception dans la littérature du Moyen Âge. *Mur des sarrazins* est l'équivalent littéral des *Heidenmauern* germaniques » ¹⁷⁶.

163. Dupuy 1629, p. 154-157, 200-201. L'évêque Sebaldu cité semble avoir vécu au IX^e siècle, contemporain de l'invasion normande.

164. Butaud 2006, p. 16.

165. Butaud 2006, citant J. H. Mundy, *Liberty and political power in Toulouse, 1050-1230*, New York, 1954, p.222 n.7.

166. Archives nationales, Paris, J 1030, n° 73. Traduction dans Panouillé 1992.

167. Bibliothèque municipale de Dijon, Inventaire, Plan de Lauro.

168. A.D. Côte-d'Or, E 2175 f°314, cité par Richard, 1964, p. 257.

169. Berthaut 1662. Érudit bourguignon, Pierre de Saint-Julien est mort en 1593.

170. Rebourg 1998, 55, p.181.

171. Idem, p. 150.

172. Détruit en 1939, Fiche patrimoine de Clermont. « C'était une construction d'une solidité remarquable. Le mur en était double... et épais de 30 pieds. L'intérieur du monument était orné de marbre et de mosaïque ».

173. Bouillet 1837, p. 486. Chateaubriand note dans son Voyage à Clermont en 1805 : « Les collines qui entouraient Clermont étaient couvertes de bois et marquées par des temples ». A Montaudon (*Mons Teutates*), il cite « un temple de Mercure ou de Teutates ».

174. ADLFI, *Archéologie de la France*, Notice rédigée par Christian le Barrier.

175. Fournier 1965, vol.23, n°23-1, p. 103.

176. De *heiden*, *heidin*, païen, palenne.

Dans « Art et archéologie dans le département de la Loire »¹⁷⁷, F. et N. Thiollier présentent « le réservoir de Chagnon, appelé *Mur des Sarrazins* » qui est l'objet d'une note : « Au Moyen Âge, les constructions antiques étaient souvent attribuées aux Arabes ». Le commentateur de la bibliographie poursuit : « On sait en effet qu'à Noyon, Boulogne-sur-Mer, etc., les ruines romaines s'appelaient *murs sarrazins*, et pour Villard de Honcourt, une sépulture romaine est le tombeau d'un *Sarrazin*, mais à mon avis, le Moyen Âge n'attribuait pas, sauf peut-être en Provence, ces constructions aux Arabes. Sarrazin était par extension synonyme de païen, et l'idée religieuse et simpliste qui dominait alors toute chose, rendait cette assimilation parfaitement logique ».

À Chamalières, non loin de Clermond-Ferrand, on appelle « Mur des Sarrazins » la muraille vestige de l'ancien donjon féodal de la Seigneurie des Chamalières, édifié aux Xe et XIe siècles : pour une fois il ne s'agit pas de vestiges romains.

Au Nord

À Senlis (*Augustomagus Silvanectum*)¹⁷⁸, « Le système de maçonnerie, qui a reçu dans des vieux titres (1237) le nom de sarrazine, *murus saracenorum*, consiste dans un enrochement de moellons noyé dans un abondant mortier de chaux, divisé tous les mètres et un quart par des lits de tuiles de six centimètres d'épaisseur, revêtu d'un parement de petites pierres (pastoureaux) cubiques et reposant sur des libages à sec. Ce mur sévère et vigoureux n'était percé très anciennement que de deux portes... ».

À Beauvais (*Caesaromagus*) ce sont des « remparts sarrazins » signalés par une photo de 1941 de la porte de la tour Saint-Hilaire qui auraient été dégagés lors des bombardements¹⁷⁹. Or il subsiste encore dans le quartier de la cathédrale, lieu de l'ancien castrum, outre une crypte archéologique, « le mur gallo-romain [qui] date de la fin du IIIe siècle-début du IVe siècle... Il subsiste deux tours, qui font actuellement l'objet de restauration : la tour carrée au bord de la rue Racine, appelée tour Leullier, et la tour de l'Aurore, tour semi-ronde, plus proche de la galerie de la Tapisserie »¹⁸⁰.

À Noyon (*Noviomagus*), l'ancien rempart de l'enceinte romaine est connu « sous le nom de *mur sarrazin*, dénomination donnée au Moyen Âge dans le Nord de la France aux constructions d'époque romaine »¹⁸¹. Son enceinte forme ce que les historiens du pays ont appelé le château Corbault, dont l'origine a donné lieu depuis le XVIe siècle à de nombreuses recherches et à des commentaires contradictoires »¹⁸². Un texte de 1772 précise : « On appelle *murs sarrazins* ces restes échappés à la voracité des temps et à la démolition. Ils sont en effet d'une solidité à l'épreuve des plus violentes secousses »¹⁸³.

À Boulogne¹⁸⁴ (appelée *Gesoriacum* puis *Bononia*), « on voit encore, hors l'enceinte de la ville de Boulogne, de vieux rangs de murailles que l'on appelle encore les murs sarrazins, restes des anciens murs de la ville que les Normands nommés Sarrazins, démolirent alors. La maçonnerie est semblable à celle de la tour d'Ordre : nous en inférons que les murs de cette ville avaient été bâtis par les Romains ». L'auteur propose une explication pour « sarrazins » : « Dans l'ancienne chronique ces barbares du Nord sont appelés Sarrazins, sans doute parce qu'ils imitaient la cruauté et la barbarie que les Sarrazins avaient exercées dans les dégâts qu'ils faisaient sur les terres de France, avant le règne de Charlemagne... ». Un peu plus tard, un second auteur reprend : « Du temps du père Lequien, on voyait hors de l'enceinte de Boulogne de vieux pans de muraille appelés les *murs sarrazins*, que l'on considérait comme les restes des anciens murs de cette ville, détruits jadis par les Normands ou Sarrazins¹⁸⁵ ». Proposition d'explication : « Le mot *Sarrazins* est souvent employé par nos auteurs comme synonyme de Normands ; ce sobriquet a pu être renouvelé par le souvenir des croisades et l'on connaît les irrptions réitérées dans notre cité [Saint-Omer] de ces pirates qui provenaient peut-être des Saxons proscrits par les Français. Ajoutons que les Bohémiens étaient désignés en certains lieux sous celui de *Sarrazins* ».

On retrouve la même « substitution d'identité » entre Sarrazins d'Espagne et « Norrois » citée par Frédéric Boutoulle où « l'auteur du *Roman d'Aiquin* met au goût du jour les Normands avec les Sarrazins bien plus commodes pour représenter les têtes de Turc du XIIe siècle »¹⁸⁶.

À Doullers, dans le sud-est du département du Nord (Hainaut), en plein cœur du Parc naturel régional de l'Avesnois, « à 500 mètres au nord de l'église, on voit les ruines d'un mur qui borne le chemin vicinal sur une vingtaine de mètres : c'est le mur d'Ayduc ou « mur des Sarrazins ». Ces ruines, larges d'un mètre, s'élèvent à près de 2 mètres au-dessus du chemin. Ce sont les restes d'un aqueduc romain, qui franchissait le ruisseau de la Bracquenièrre. L'ouvrage alimentait en eau potable Bavay (*Bagacum*, l'ancien chef-lieu de la cité des Nerviens) à partir de la fontaine de Floursies.

Plus à l'ouest, la base de l'aqueduc affleure l'axe des chemins sur près de 60 mètres.

Les vieilles murailles de Bavay étaient aussi appelées « Murs des Sarrazins »¹⁸⁷.

À Saint-Rémy-du-Nord, au lieu-dit La Cavée, on peut voir les vestiges de l'aqueduc. Ils portent eux aussi l'appellation « mur des Sarrazins ». Et on en voit encore des restes de ci de là, notamment à Limont-Fontaine où on le nomme « Buse des Sarrazins »¹⁸⁸.

L'emploi du terme « sarrazin » pour romain, ici appliqué à un aqueduc comme à Talence, renvoie pour l'auteur du texte « à la littérature épique et romanesque du Moyen Âge qui se trouve baignée par les Sarrazins, synonyme de païens. Le Sarrazin, c'est l'ennemi... Et comme on lui a associé une idée d'ancienneté, il aurait été utilisé pour qualifier tout ce qui est en ruine, très vieux, difficile à dater ».

177. Enlart 1898, vol.59, p. 427.

178. Müller 1880, P. 166. Un autre texte mentionne en 1236 une maison « située vers la place as Charons sous le mur des sarrazins, subtus murum saracenorum », Bibliothèque municipale de Senlis.

179. Monumentum signale que la tour semi-circulaire au droit du chevet de la cathédrale et le mur parallèle à la rue du Musée en face de la rue Saint-Laurent, vestiges mis au jour par les bombardements, ont été inscrits par arrêté du 22 décembre 1941.

180. D'après Jean-Marc Fémolant, directeur du service d'archéologie municipale.

181. Ben Redjeb 1992, vol. 1, p. 68. Il cite Senlis et Beauvais.

182. Graves 1839.

183. Colliette 1772, p. 815.

184. Abot de Bazighien 1822, p. 20.

185. Beaufort Piers 1836, p.10.

186. « Dans la chanson de geste le Sarrazin peut cacher un Normand ». Boutoulle 2008, p. 34.

187. Une chaussée romaine menait de Bavay à Cologne.

188. Site de l'Office de tourisme du Solréz, d'après J. d'Outremeuse, B. Coussée et A. Doppagne. ADLFI, Archéologie de la France, notice rédigée par Frédéric Lorient : « Il est probable que le pont-aqueduc (entre l'extrémité du rampant et le réservoir de chasse) comportait trente-et-une ou trente-deux piles. Enfin, on précisera que ce pont-siphon traverse une vallée de 2 km de large et que des piles « imposantes » ont été détruites dans le cours de la Sambre à la fin du XIXe siècle ».

À l'Est

Lyon, l'antique *Lugdunum*, était alimentée en eau par quatre aqueducs dont des éléments sont conservés : ainsi des vestiges de la partie enterrée de l'aqueduc romain de la Brèvenne qui acheminait l'eau des sources d'Avezé sont appelés les « Thoues (ou Thue) des Sarrasins ».

Jean Marie de la Mure¹⁸⁹ écrivant à propos de Montbrison en Forez - ou bien plutôt de Moingt, l'antique cité thermale d'*Aquae Segetae*¹⁹⁰ et de son *palatium vetus*, parle des murs ou ponts sarrasins ; la porte des Sarrasins est aujourd'hui l'ultime vestige des anciens remparts.

Les remparts romains de Vienne en Dauphiné ont longtemps été qualifiés de « murailles sarrazines »¹⁹¹ : Jules Ollivier et le vicomte Paul Colomb de Batines en donnent plusieurs exemples.

Ceux de Grenoble, l'antique *Cularo*, connaissent le même sort ; un acte de fondation du couvent des Frères Prêcheurs de la ville en 1288, l'une des plus anciennes références, donne ainsi pour un confins de leur enclos le « mur des Sarrasins »¹⁹² : « C'était le reste d'une ancienne fortification qu'on attribuait aux Sarrasins, comme aux derniers des peuples étrangers qui avaient dominé en ces pays ».

Dans le Vercors, au-dessus du pas de la Balme, un amoncellement de pierres appartenant à une construction ancienne est qualifiée soit de « mur des Sarrasins », soit de « mur des Protestants » : tous deux étant considérés comme hérétiques ?

À Saint-Béron, en Savoie, l'appellation « Mur des sarrasins » renvoie aux vestiges - départ d'arches et socles de fondation - d'un aqueduc qui franchissait le vallon.

Dans le Doubs, près de Vandancourt, une arche naturelle creusée par un torrent est baptisée « pont sarrasin » en lien avec une légende locale impliquant le ravisseur sarrasin d'une jeune beauté locale, Allima.

À la question : « pourquoi tant de murs sarrasins, de châteaux sarrasins, de tours sarrasines ? », Robert Latouche étudiant le Dauphiné sous cet angle propose en 1931 l'intéressante réponse suivante : « Les pirates du Xe siècle auraient été oubliés si, vers la fin du XIe, les Sarrasins n'étaient pas « redevenus d'actualité. La croisade de Jérusalem et les croisades d'Espagne ont rappelé sur eux l'attention des chrétiens. À vrai dire ils ne s'étaient jamais laissés oublier, parce que les brigandages qu'ils commettaient soit sur les côtes d'Italie, soit sur celles d'Espagne et même d'Afrique étaient colportés par toute la chrétienté. Tout naturellement les gens du peuple, ou plutôt les pseudo-savants, ont prétendu retrouver leur trace partout. Les monuments en ruine leur ont été attribués. Les Sarrasins ont été considérés comme des bâtisseurs. Leur rôle a été grandi. Tandis que les auteurs de nos chansons de geste s'imaginaient que Charlemagne avait consacré son existence à lutter contre eux, nos vieux Dauphinois, nos vieux Provençaux les représentaient dépeuplant le pays, s'y installant en maîtres et y construisant des forteresses. Au XIXe siècle, les historiens locaux ont eu le tort de prendre ces imaginations au sérieux En réalité, les envahisseurs du Xe siècle n'avaient laissé aucune trace dans notre pays, et le souvenir de leur passage eut été complètement aboli si une baguette magique, celle même qui a fait sourdre les épopées à partir du XIe siècle finissant, ne les avait ressuscités »¹⁹³.

À l'étranger

En Suisse dans le Fribourgeois, à Avenches (ou l'*Aventicum* romaine), capitale des Helvètes, les plus vieux écrits mentionnant les champs aboutissant à son pied les disent confrontant à la « Muraille des Sarrasins » et « le mur partant de l'angle sud du cimetière en direction de l'ancienne ferme Guisan » est encore de nos jours dénommé le « Mur des Sarrasins ». Ce sont les restes d'une muraille antique ainsi désignés depuis longtemps¹⁹⁴.

À Cologne (la *Colonia Claudia Ara Agrippinensium* des Romains), le marché se tenait devant le vieux mur romain, restes de l'enceinte, appelé « *Römer Mauer* » ou encore « *Sarazenen Mauer* », c'est-à-dire Mur sarrasin¹⁹⁵. Mais remarquons que les Allemands parlent également volontiers de *Heidenmauern* (littéralement mur des païens), et qu'on trouve également des *Hünenburg* (ou *Hunburg*) et *Hunnenring* qui font référence à d'autres païens très anciens, les Huns, pour qualifier d'ailleurs des origines généralement plutôt celtiques que romaines.

De nombreuses tours dites sarrazines en Belgique ne semblent renvoyer qu'à des constructions seigneuriales médiévales. Mais Louis Davillé avait trouvé également des références gallo-romaines, de même qu'au Luxembourg¹⁹⁶.

En Italie, la petite ville de Cingoli (*Cingulum* romaine)¹⁹⁷ est de fondation très ancienne, ceinte de murailles antiques. Mme Bertolacci cite Luigi Colini Baldeschi¹⁹⁸ qui juge important de publier en 1909 des archives remontant au XIIIe siècle, archives qui ont été abondamment déjà utilisées depuis le XVIIe siècle¹⁹⁹, dont certaine plus précisément datée de 1218 parle de *muris saracenorum* : il juge *bene di ricopiare alcuni documenti del secolo XIII, che parlano del vetus e del novum castrum, delle « mura Saracene »*, qu'il considère alors comme un souvenir de l'invasion de la province des Marches par les Arabes (*ecco un ricordo delle invasioni del popolo arabo nelle Marche*)... Mme Bertolacci note que M. Colini Baldeschi se méprend alors et elle conclut que le terme *saraceno* (sarrasin) est utilisé comme synonyme de tout ce qui n'est pas chrétien et que la lecture exacte est *muro romano* [mur romain]²⁰⁰.

189. De la Mure 1674.

190. Y ont été identifiés des thermes, un théâtre, un temple, des tronçons d'aqueduc, des quartiers résidentiels.

191. Ollivier 1837, p. 234.

192. Chorier 1672, p.220. Moret de Bourchenu 1722, p. 46 : « Concessio Guilelmi episcopi gratianopolitani ordini fratrum predicatorum de quodam loco extra muros dict. civitatis ad constuendum monasterium [...] tenemento usque ad tenementum Juliani Grassi et Porrae Trionie ex altera, et à dictis tenementis, prout protenditur Murus Saracenorum, usque ad dict. domum Petri Equa ex altera, et extra dict. Murum saracenorum usque... ».

193. Latouche 1931, volume 19, n° 19-1, p. 205-206.

194. Blanc 2001, p. 84, 87.

195. « Man findet sie sogar die Sarazenen-Mauer betitelt ». Wallraf, 1818.

196. Davillé 1930.

197. Bertolacci 2011 p. 235-243.

198. Colini Baldeschi 1909.

199. Par exemple, Hermann 1771, p. 82-84 : « Necessè est igitur, ut *muris Saracenorum* adiaceat *Portae Montanae* ; nam si inter eum *murum*, atque *eam portam*, *spatium* interjaceret, deesset videlicet hoc totum *spatium* ... »

200. En Italie toujours, l'adjectif « *saraceno* » qualifie par exemple un mont dans les Pouilles ainsi que des « *trulli* » (cabanes à voûtes de pierre sèche), ou encore une tour et une baie voisine d'une *villa romana* à l'île de Griglio.

Bibliographie

- Abot 1822 : Abot de Bazinghen, Gabriel, baron Wattier. *Recherches historiques sur la ville de Boulogne-sur-Mer et sur l'ancienne province du Boulonnais*. Boulogne, 1822.
- Araguas 1989 : Araguas, Philippe. *Brique et Architecture dans l'Espagne médiévale, XIIe-XVe siècle*. Casa de Velasquez, Madrid, 2003. Aubin, 1989.
- Aubin 1989 : Aubin, Gérard. *La Seigneurie en Bordelais au XVIIIe siècle d'après la pratique notariale (1715-1789)*. Publications de l'Université de Rouen, n° 149, 1989.
- Baurein 1785 : Baurein, Jacques. *Variétés bordelaises*. Bordeaux, chez les frères Labottière, 1785.
- Bartolacci 2011 : Bartolacci, Francesca. « Tra terzieri, contrade e computer: riflessioni sulle modalità di ricostruzione del tessuto urbano di Cingoli nel XIV secolo ». Estratto da: *Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia, XL-XLI 2007-2008*, Macerata, eum, 2011.
- Beaurepaire Piers 1836 : Beaurepaire Piers, Hector. *Histoire des Flamands du Haut-Pont et de Lyzel*. Saint-Omer, 1836.
- Bège-Seurin 1974 : Bège-Seurin, Denise. « Une compagnie à la recherche de sa raison d'être. La cour des Aides de Guyenne et ses magistrats 1553-1790 ». Thèse d'histoire du droit, 3 tomes, Paris I Panthéon-Sorbonne, 1974.
- Ben Redjeb 1992 : Ben Redjeb, Tahar. « Une agglomération secondaire des Viromandues : Noyon (Oise) ». *Revue archéologique de Picardie*, 1992.
- Berthaut 1662 : Berthaut (père). *L'illustre Orbandale ou l'histoire ancienne et moderne de la Ville et Cité de Chalon-sur-Saône*. 1662.
- Bouillet 1837 : Bouillet, Jean-Baptiste. « Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme ». *Bulletin monumental*, Tome 3, 1837.
- Bernadau 1797 : Bernadau, Pierre. *Antiquités bordelaises ou Tableau historique de Bordeaux et du département de la Gironde*. 1797.
- Bernadau 1839 : Bernadau, Pierre. *Histoire de Bordeaux*, 1839.
- Blanc 2001 : Blanc, Pierre et al. « Von Spätantike ins frühe Mittelalter ». *Bulletin d'Archéologie suisse*, vol. 24, 2001.
- Blanchet 1907 : Blanchet, Adrien. *Étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*. Ernest Leroux, éditeur, 1907.
- Blanchet 1893 : Blanchet, Adrien. *Mélanges d'archéologie gallo-romaine*. 1893-1903.
- Boutouille 2007 : Boutouille, Frédéric. *Le duc et la société*. Ausonius, Bordeaux, 2007.
- Boutouille 2008 : Boutouille, Frédéric. « Les Vikings à Bordeaux et la mémoire de leurs incursions ». *RAB*, tome IC, 2008.
- Burnand 1979 : Burnand, Yves. « Le monument dit « La Sarrazinière » à Andance (Ardèche) ». *Gallia*, vol. 37, n°1, 1979.
- Butaud 2006 : Butaud, Germain. « Murs neufs et vieux murs dans le Midi médiéval - Quelques remarques de synthèse ». *Cahiers de la méditerranée*, Les Frontières dans la ville, n° 73, 2006.
- Charpentier 2006 : Charpentier, Xavier. « L'aqueduc gallo-romain de Bordeaux : étude des données anciennes ». *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, N° 9-10, 2006, p. 15-47.
- Charpentier 2007 : Charpentier, Xavier. « L'aqueduc de Bordeaux : réalités archéologiques et aspects techniques ». *Revue Archéologique de Bordeaux*, tome XCVIII, année 2007.
- Chorier 1672 : Chorier, Nicolas. *Histoire générale de Dauphiné depuis l'an M. de N. S. jusques à nos jours*. Lyon, chez Thioly, 1672.
- Clerc 1840 : Clerc, Edouard. *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*. vol. 1, Besançon, 1840.
- Cochet 1854 : Cochet, Abbé. *La Normandie souterraine ou notice sur des cimetières romains et des cimetières français explorés en Normandie*. Rouen, Lebrument Libraire-Editeur. 1854.
- Cocks 1865 : Cocks, Charles. *Guide de l'étranger à Bordeaux*. Nouvelle édition, Bordeaux, Féret, 1865.
- Colini Baldeschi 1909 : Colini Baldeschi, Luigi (1862-1926). « *Il riordinamento dell'antico archivio di Cingoli e la sua importanza storica* ». Cingoli, 1909.
- Colliette 1772 : Colliette, Louis-Paul. *Mémoires pour servir à l'histoire ...de la province du Vermandois*. Cambrai, 1772.
- Davillé 1930 : Davillé, Louis. « L'emploi du mot « Sarrazin » dans les lieuxdits, surtout à l'est de la France ». *Bulletin philologique et historique jusqu'à 1715*, CTHS, 1930-1931.
- De la Mure 1674 : De la Mure, Jean-Marie. *Histoire universelle, civile et ecclésiastique du pays de Forez*. Lyon, 1674.
- Diebolt 1990 : Diebolt, Evelynne. *La maison de santé protestante de Bordeaux (1863-1934)*. ETHISS, éres, Toulouse, 1990.
- Doulan Charpentier 2014 : Doulan, Cécile, Charpentier, Xavier. *Carte archéologique de la Gaule - Bordeaux*, 33-2. 2014.
- Drouyn 1874 : Drouyn, Leo. *Bordeaux vers 1450*. Bordeaux, Gounouilhou, 1874.
- Dupuy 1629 : Dupuy, R.P. Jean. *L'Estat de L'Eglise du Périgord depuis le christianisme*. Périgueux, 1629.
- Enlart 1898 : Enlart, Camille. « F. et N. Thiollier, Art et archéologie dans le département de la Loire », *Bibliographie. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1898.
- Ferrus 1926 : Ferrus, Maurice. *Histoire de Talence*. Bordeaux, 1926.
- Fournier 1965 : Fournier, Pierre François. « Le Monument dit Vasso de Jaude à Clermont-Ferrand ». *Gallia*, 1965.
- Galtier 1999 : Galtier, Pierre-Louis. « Romains et Saracènes : deux forteresses de l'Antiquité tardive dans des documents méconnus ». *Topoi*, Vol. 9, N° 1, 1999.
- Gardelles 1972 : Gardelles, Jacques. *Les châteaux du Moyen Age dans la France du Sud-Ouest, la Gascogne anglaise de 1216 à 1327*. 1972.
- Gautier 1839 : Gautier, Améric. *Statistique historique du département de la Charente-inférieure*. La Rochelle, 1839.
- Grellet-Dumazeau 1897 : Grellet-Dumazeau, André. *La société bordelaise et le salon de Mme Duplessis*. Bordeaux-Paris, Féret, 1897.
- Grenier 1985 : Grenier, Albert. *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*. Picard, 1985.

- Graves 1839 : Graves, Louis. *Notice archéologique sur le département de l'Oise*. Beauvais, imprimerie Desjardins, 1839.
- Higounet, 1971 : Higounet, Charles. *Actes de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur*. 1971.
- Higounet 1977 : Higounet, Charles. « Paysages, mise en valeur, peuplement de la banlieue sud de Bordeaux à la fin du XIII^e siècle ». *Revue Historique de Bordeaux*, N° 26, 1977.
- Hermann 1771 : Hermann Domenicus Cristianopulus. « De S. Exuperantio Cingulanorum episcopo deque eius vitae actis liber singularis ». Romae, 1771.
- Jean-Courret 2014 : Jean-Courret, Ezechiël. *La morphogénèse de Bordeaux des origines à la fin du Moyen Age : fabrique, paysages et représentations de l'Urbs*. Université Bordeaux-Montaigne, 2014.
- Jouannet 1824 : Jouannet, François. « Rapport sur des aqueducs antiques ». *Actes académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*. 1824 (années 1826-1828) p. 125 à 142.
- Jouannet 1837 : Jouannet, François. *Statistique du département de la Gironde*. 1837.
- Labbé 2001 : Labbé, Alain. « Fontayne riche et de moult grant beauté : la source scellée de Quidalet dans la chanson d'Aiquin ». *Convergences médiévales – Épopée, Lyrique, Roman*. De Boeck Univ., 2001.
- Lacam 1965 : Lacam, Jean. *Les Sarrasins dans le haut Moyen-Age français*. Paris, Maisonneuve et Larose, 1965.
- Latouche 1931 : Latouche, Robert. « Les idées actuelles sur les Sarrasins dans les Alpes ». *Revue de géographie alpine*, 1931, volume 19.
- Lavaud 2000 : Lavaud, Sandrine. « L'emprise foncière de Bordeaux sur sa campagne : l'exemple des bourdieux - XIV^e-XVI^e siècles ». *Annales du Midi*, 2000, vol. 112.
- Lucken 2004 : Lucken, Christopher. « Les Sarazins ou la malédiction de l'autre ». *Médiévales*, 46, 2004.
- Maffre 2013 : Maffre, Philippe. *Construire Bordeaux au XVIII^e siècle - Les frères Laclotte, architectes en société (1756-1793)*. Bordeaux, Société archéologique de Bordeaux, 2013.
- Malvezin 1875 : Malvezin, Théophile. *Michel de Montaigne, son origine, sa famille*. Bordeaux, 1875.
- Martin 1997 : Martin, Jean-Pierre. « Les Sarrasins, l'idolâtrie et l'imaginaire de l'antiquité dans les chansons de geste ». *Littérature et religion au Moyen-Age et à la renaissance*, édité par J.C. Villecalte, PUL, 1997.
- Marzagalli 2000 : Marzagalli, Sylvia. « De Grateloup à l'Elysée en passant par Bordeaux : ascension sociale et mobilité de la famille Beaujon au XVII^e-XVIII^e siècle ». *Négoce, ports et océans, XVI^e-XX^e siècles : mélanges offerts à Paul Butel*, PUB, 2000.
- Michel 1842 : Michel, Francisque. « De la popularité du roman des 4 fils Aymon et de ses causes » [note]. *Actes de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 1842.
- Moreau 1837 : M. Moreau, inspecteur conservateur des Monuments historiques. « Session générale annuelle, tenue par la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques, dans la ville du Mans ». *Bulletin monumental*, tome 3, 1837.
- Moret 1722 : Moret de Bourchenu, Jean-Pierre (marquis de Valbonnais). *Histoire de Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de Dauphins*. Genève, 1722.
- Müller 1880 : Müller, Abbé Eugène. *Monographie des rues places et monuments de Senlis*. Senlis, 1880.
- Navarro-Caballero 2011 : Navarro Caballero, Milagros. « Le monument du mont Judaïque et les hommages à la gens Augusta : réflexions sur l'urbanisme de Burdigala ». *Revue de la Société Archéologique de Bordeaux*, C, 7-31 (2011).
- Nègre 2006 : Nègre, Valérie. *L'ornement en série : architecture, terre cuite et carton pierre*. ed. Mariaga, 2006.
- Nicolaï 1896 : Nicolaï, Alexandre. « Monsieur Saint-Jacques de Compostelle, revenus du prieuré Saint-James ». *Société archéologique de Bordeaux*, Tome 21, 1896.
- Nicolaï 1938 : Nicolaï, Alexandre. « Les noms de lieux du département de la Gironde. Etude philologique, historique et archéologique ». *Bulletin et mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. LIV, 1938. (p. 97, Les Sarrasins)
- Ollivier 1837 : Ollivier, Jules et Colomb de Batines, Paul (vicomte). *Revue du Dauphiné*, 1837.
- Panofsky 1976 : Panofsky, Erwin. *La Renaissance et ses avant-courriers dans l'art en Occident* (1960 ; trad. 1976). Paris, Flammarion, 2008.
- Panouillé 1992 : J.-P. Panouillé, *Carcassonne, le temps des sièges*, Paris : Caisse Nationale des Monuments Historiques/Presses du C.N.R.S., 1992
- Porcher 2011 : Porcher, Kevin. *De la vigne au chai : viticulture et vinification en Bordelais après la guerre de Cent Ans*. Thèse d'histoire, Université de La Rochelle, 2011.
- Puginier 1987 : Puginier, Alain. *Talence et son vignoble du XIII^e à 1548*. Université Bordeaux-Montaigne, TER., 1987.
- Rebourg 1998 : Rebourg, Alain, « L'urbanisme d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire) ». *Gallia*, 1998.
- Rédet 1881 : Rédet, Louis. *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*. 1881.
- Rèche 1983 : Rèche, Albert, *Dix siècles de vie quotidienne à Bordeaux*. Seghers, 1983.
- Régaldo 2007 : Régaldo Saint-Blancard, Pierre. « A propos du palais de l'Ombrière ». *Revue archéologique de Bordeaux*, tome XCVIII, 2007.
- Richard 1964 : Richard, Jean. « Topographie et Histoire de Dijon, Le Vieux-Chastel ». *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, XXV, 1954-1962 (1964),
- Royer 1913 : Royer, L. *La retrouve de Notre-Dame de Talence en 1729*. Bordeaux, Bons Livres, 1913.
- Roudié 1979 : Roudié Paul. « Les Bordelais aux champs – Les maisons de campagne de Talence ». *F.H.S.O, Actes du colloque franco-britannique tenu à Bordeaux du 27 au 30 septembre 1976*, Bordeaux, 1979.
- Talence 2003 : *Talence dans l'histoire*, ed. Denise Bège-Seurin, Ville de Talence et Fédération historique du Sud-Ouest, 2003.
- Tolan 2003 : Tolan, John. *Les Sarrasins*. Champs, Flammarion, 2003.
- Tudelle 1875 : Tudelle, Guillaume de. *La chanson de la croisade contre les Albigeois*, (1208-1213). Paris, Renouard, 1875.
- Vinet 1565 : Vinet, Elie. *L'antiquité de Bourdeaux*. Bordeaux, 1565.
- Wallraf 1818 : Wallraf, Ferdinand Franz. *Beiträgen zur Geschichte der Stadt Köln und ihrer Umgebunden*, Köln, 1818.